NYC : Pépinière de la réussite

Un guide complet des établissements scolaires publics de la Ville de New York

French/Français

NYC Department of Education

Bill de Blasio
Mayor

Richard A. Carranza
Chancellor

PK–12

2018-2019

COORDONNÉES À AVOIR SOUS LA MAIN

Inscription des élèves

Allez sur: schools.nyc.gov **Composez le :** (718) 935-3500

Centres d'accueil pour les familles

Horaire d'ouverture :
Lundi –Jeudi , 8 h 00–5 h 00 Vendredi, 8 h 00–3 h 00

Brooklyn

- 1780 Ocean Avenue, Floor 3, Brooklyn, NY 11230
  Districts où leurs services sont offerts : 17, 18, 22
- 1665 St. Mark's Avenue, Room 116, Brooklyn, NY 11233
  Districts où leurs services sont offerts : 19, 23, 32
- 415 89 Street, Floor 5, Brooklyn, NY 11209
  Districts où leurs services sont offerts : 20, 21
- 29 Fort Greene Place, Brooklyn, NY 11217
  Districts où leurs services sont offerts : 13, 14, 15, 16

Bronx

- 1 Fordham Plaza, Floor 7, Bronx, NY 10458
  Districts où leurs services sont offerts : 7, 9, 10
- 1230 Zerega Avenue, Room 24, Bronx, NY 10462
  Districts où leurs services sont offerts : 8, 11, 12

Manhattan

- 333 Seventh Avenue, Floor 12, Room 1211, New York, NY 10001
  Districts où leurs services sont offerts : 1, 2, 4
- 388 West 125 Street, Floor 7; Room 713, New York, NY 10027
  Districts où leurs services sont offerts : 3, 5, 6

Queens

- 28-11 Queens Plaza North, Floor 3, Long Island City, NY 11101
  Districts où leurs services sont offerts : 24, 30
- 30-48 Linden Place, Floor 2, Flushing, NY 11354
  Districts où leurs services sont offerts : 25, 26
- 90-27 Sutphin Boulevard, Floor 1, Jamaica, NY 11435
  Districts où leurs services sont offerts : 27, 28, 29

Staten Island

- 715 Ocean Terrace, Building A, Staten Island, NY 10301
  Districts où ils proposent leurs services: 31

Éducation spécialisée

Où s'adresser : L'école de votre enfant
Composez le : (718) 935-2007 ou le 311
Email : specialeducation@schools.nyc.gov
Allez sur : schools.nyc.gov/specialeducation

Les parents ayant un/des enfant(s) handicapé(s) scolarisé(s) dans une école à charte ou un établissement scolaire non-public, allez sur : schools.nyc.gov/special-education/help/cpse-cse.

La prise en charge du transport

Allez sur : optnyc.org **Composez le :** (718) 392-8855

Voir les notes et jours d'absence/retards de votre enfant

Personne à contacter : L'enseignant de votre enfant
Allez sur : mystudent.nyc pour vous connecter à votre compte *NYC Schools Account.**

*Le personnel de l'école de votre enfant peut vous aider à créer un compte et à vous y connecter.

Déposez une plainte pour situation de harcèlement/ d'intimidation

Email : RespectForAll@schools.nyc.gov **Composez le :** 311

Demandez un relevé officiel

Personne à contacter : Nom de l'établissement scolaire public que fréquente l'élève actuellement ou du dernier établissement qu'il a fréquenté à NYC.
Les élèves qui fréquentent actuellement les établissements scolaires publics de NYC ainsi que les anciens, le tuteur des élèves de moins de 18 ans peuvent demander un relevé officiel de leurs notes par écrit.
Allez sur : schools.nyc.gov/school-life/learning/students-records-and-transcripts.

Encadrements pour les apprenants de la Langue anglaise (ELL)

Allez sur : schools.nyc.gov/ell **Composez le :** (212) 323-9559
Envoyez un email à : ellfamilies@schools.nyc.gov

Services de traduction et d'interprétation

À qui s'adresser : Le coordonnateur des parents ou le chef de l'établissement scolaire de votre enfant
Composez le : (718) 935-2013
Envoyez un email à : hello@schools.nyc.gov

Fermetures scolaires imprévues

Pour vous informer sur l'annulation des cours en raison de la météo ou de situations d'urgence :
Allez sur : schools.nyc.gov **Twitter:** twitter.com/nycschools
Facebook : facebook.com/nycschools **Composez le :** 311

Signaler des faits de maltraitance d'enfant(s)

Appelez l': Assistance téléphonique de l'État de New York : 1-800-342-3720 **Allez sur :** nyc.gov/acs
Il est demandé à tous les membres du personnel scolaire, pédagogique ou non-pédagogique de signaler les cas de maltraitance d'enfants. Renseignez-vous plus à : schools.nyc.gov/school-life/special-situations/child-abuse.

Restez connectés

Email

Inscrivez-vous sur : schools.nyc.gov/subscribe pour recevoir régulièrement, dans votre boîte aux lettres électronique, des alertes sur l'actualité, les dates limites d'inscription, les manifestations et les changements d'horaires liés à la météo.

311 et SMS (texto)

- Si vous avez d'autres questions ayant trait à un établissement scolaire, composez le 311.
- Pour recevoir des nouvelles par sms, envoyez le texto* « nycschools » au 877-877.
  **Envoi soumis aux tarifs applicables de transmission de données et de messages.*

Médias sociaux

Pour suivre ce qui se passe en direct et être au courant des actualités dans les établissements scolaires publics de la Ville, y compris les détails sur des fermetures et annulations de cours, les dates limites, autres jours importants et les manifestations. Aimez-nous sur : facebook.com/nycschools et suivez-nous sur : twitter.com/nycschools.

The Morning Bell

Le DOE a un blog officiel ! Mettez-nous en favoris à morningbellnyc.com, et revenez nous visiter pour en savoir plus sur les établissements publics scolaires, les stages, les mises à jour de calendrier, les élèves et les membres du personnel qui font « l'honneur » de nos écoles !

CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

5 sept.	**Rentrée des classes** Sortie des classes plus tôt pour les élèves de kindergarten hors-District 75 uniquement. Journée réduite pour les élèves de pré-kindergarten des écoles publiques.
6 sept.	Première journée complète pour les élèves de Kindergarten hors District 75. Journée réduite pour les élèves de pré-kindergarten des écoles publiques.
10-11 Sept.	Rosh Hashanah (les écoles sont fermées)
13 sept.	Rencontres parents-enseignants.* École primaire—Au soir
19 sept.	Yom Kippur (les écoles sont fermées)
20 sept.	Rencontres parents-enseignants.* Collège—Au soir
26 sept.	Rencontres parents-enseignants.* Lycée—Au soir
8 oct.	Columbus Day (jour férié) (les écoles sont fermées)
6 nov.	Jour des élections (Election Day) Les élèves n'ont pas cours. Chancellor's Conference Day (journée de formation professionnelle et d'information du personnel).
12 nov.	Veterans Day (jour férié) (les écoles sont fermées)
14 – 15 nov.	Rencontres parents-enseignants:* École primaire
19-20 nov.	Rencontres parents-enseignants:* Programmes scolaires du District 75
22-23 nov.	Vacances de Thanksgiving (les écoles sont fermées)
27–28 nov.	Rencontres parents-enseignants.* Collège
29-30 nov.	Rencontres parents-enseignants.* Lycée
24 déc. - 1 janv.	Vacances d'hiver (les écoles sont fermées)
2 janv.	Reprise des cours
21 janv.	Dr. Martin Luther King Jr. Day (les écoles sont fermées)
28 janv.	Chancellor's Conference Day pour les lycées. Les lycéens n'ont pas cours, à l'exception de ceux inscrits dans des programmes scolaires du D75.
29 janv.	Les lycéens commencent le semestre du printemps
5 fév.	Nouvel an lunaire (les écoles sont fermées)
18–22 fév.	Vacances de la mi-hiver (les écoles sont fermées)
4-5 mars	Rencontres parents-enseignants.* Programmes scolaires du District 75
7-8 mars	Rencontres parents-enseignants.* Lycée
13-14 mars	Rencontres parents-enseignants:* École primaire
26-27 mars	Rencontres parents-enseignants:* Collège
19-26 avril	Vacances du printemps (les écoles sont fermées)
9 mai	Rencontres parents-enseignants.* Lycée—Au soir
15 mai	Rencontres parents-enseignants.* École primaire—Au soir
16 mai	Rencontres parents-enseignants.* Collège—Au soir
27 mai	Memorial Day (les écoles sont fermées)
4 juin	Eid al-Fitr (les écoles sont fermées)
6 juin	Anniversary Day. Les élèves n'ont pas cours. Chancellor's Conference Day, journée de formation professionnelle du personnel.
11 juin	*Clerical Day* célébré au mois de juin Les élèves du primaire, collège et D75 n'ont pas cours.
26 juin	**Dernier jour de cours pour tous les élèves** la sortie des classes se fait plus tôt.

*Les réunions parents-enseignants ont lieu à la même date dans tous les établissements scolaires de la ville. Certains établissements peuvent cependant choisir d'organiser les leurs à des dates différentes. Veuillez vérifier auprès de votre école les horaires spécifiques. Pour connaître les dates des examens et voir d'autres calendriers, veuillez visiter schools.nyc.gov/calendar.

DANS CE GUIDE...

PAGE 1 **MESSAGE DU CHANCELIER**

PAGE 2 **COUP D'OEIL SUR LES ÉCOLES**
- Établissements scolaires de NYC : Mieux que jamais
- Excellence et équité pour tous

PAGE 5 **S'INSCRIRE DANS LES ÉCOLES DE NYC**
- 3-K
- Pré-*Kindergarten*
- École primaire
- Programmes pour élèves Doués & Talentueux (Gifted & Talented - G&T)
- Collège
- Lycée
- Écoles à charte

PAGE 9 **QUI FAIT QUOI DANS L'ÉABLISSEMENT SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT**
- Personnel de l'établissement scolaire
- Personnel du district

PAGE 11 **ÉPAULEZ L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES DE L'ÉLÈVE**
- Portez le à faire de la lecture chaque jour
- Collaborez avec les enseignants
- Soyez un membre actif de l'association des parents (PA)/enseignants-parents (PTA)
- Postulez à des programme parascolaires
- Préparez le aux études universitaires et à l'emploi
- Suivez de près les progrès de l'élève

PAGE 15 **APPUIS, ADAPTATIONS ET ACCOMPAGNEMENT**
- Services de santé
- Éducation spécialisée
- Les Apprenants de la langue anglaise
- Traduction et interprétation
- Services de transport pour les élèves des écoles de la ville
- Été dans la ville
- Soutien aux familles immigrées
- Élèves sans abri ou en logement précaire (STH)
- Repas scolaires

PAGE 21 **DISCIPLINE ET SÉCURITÉ**
- Code de discipline
- Préserver la sécurité des élèves
- Directives pour l'usage des médias sociaux
- Politique sur l'utilisation des portables
- Imposer le Respect pour tous

PAGE 23 **QU'APPRENNENT LES ÉLÈVES EN CLASSE**
- 3-K
- Pré-*Kindergarten*
- École primaire
- Collège
- Lycée

PAGE 29 **SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR SORTIR DIPLÔMÉ(E) DU LYCÉE**
- Les écoles passerelles/Les Centres de *Borough* pour jeunes adultes (Young Adult Borough Centers-YBC)
- Alternatives au diplôme

PAGE 30 **PLANIFICATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES**
- Montez un curriculum vitæ
- Mentions spéciales apposées aux diplômes
- Examens d'entrée en établissement d'enseignement supérieur
- Aides financières
- Considérez le prix des études supérieures

PAGE 35 **APPRENDRE AILLEURS QU'EN CLASSE**
- Participez à des activités sportives
- Enrichir ses savoirs en dehors du cadre scolaire
- La Ville de New York, votre salle de classe
- Demandez une carte d'identité de la Ville de New York (IDNYC)
- Les résidents de NYC lisent chaque jour (*NYC Reads 365*)

PAGE 37 **CONNAISSEZ VOS DROITS**
- Déclaration du droit qu'a l'élève de voter
- Règles fédérales de protection de la vie privée

PAGE 39 **INDEX**

MESSAGE DU CHANCELIER

Chers parents d'élèves,

C'est avec plaisir que je vous accueille pour cette nouvelle année scolaire et que je vous présente la nouvelle édition du guide *NYC : Pépinière de la réussite*.

C'est également un honneur pour moi d'occuper le poste de Chancelier. Cela fait seulement cinq mois que j'assume cette fonction et j'ai déjà visité des dizaines de salles de classe, et vu de mes propres yeux l'importance d'une excellente éducation publique. J'ai également fait la connaissance de centaines de parents comme vous, et entendu ce à quoi vous aspirez pour vos enfants et nos établissements scolaires.

Bon nombre d'entre vous n'avez pas encore fait ma connaissance, c'est pourquoi je souhaite vous toucher quelques mots à propos de ma carrière et de moi-même. J'ai grandi dans la ville de Tucson, en Arizona, et je suis le fils d'un ouvrier métallurgiste et d'une coiffeuse. Mes grands-parents ont immigré du Mexique, et mes parents ne parlent que l'espagnol à la maison. En grandissant, mon frère jumeau et moi n'avons commencé à parler l'anglais qu'en classe de Kindergarten. Mes parents n'ont pas fréquenté l'université, mais comme des milliers de parents de la ville de New York, ils savaient qu'assurer un bel avenir à leurs enfants passait par une bonne éducation. Il y a de cela près de 30 ans que j'ai commencé à enseigner dans le lycée public qui m'a préparé aux études supérieures. Au cours de ma carrière, j'ai été enseignant bilingue dans un lycée et directeur d'un établissement scolaire de la ville de Tucson. J'ai assumé la fonction de superintendant régional de la Ville de Las Vegas, et de superintendant de San Francisco et de Houston. J'ai dédié ma vie à l'enseignement public ; c'est donc le plus beau cadeau que la vie m'ait fait et le meilleur cadeau que je puisse vous offrir.

En ma qualité de Chancelier, je m'engage à m'inspirer du travail sérieux auquel nos élèves et nos établissements scolaires se consacrent déjà. Sous l'égide de Monsieur le Maire Bill de Blasio, les élèves de cette ville qui sortent du lycée diplôme en mains sont plus nombreux que jamais, et un nombre surprenant d'entre eux se consacrent à des études supérieures. En outre, les notes de nos élèves aux examens officiels de l'État de New York n'ont cessé de s'améliorer jusqu'en 2017, et le programme **Équité et Excellence pour tous** que la ville a lancé en 2015 tire parti de ces acquis. Nos établissements scolaires œuvrent également à renforcer les liens avec les familles. Grâce aux initiatives de nos écoles, un plus grand nombre de parents d'élèves de notre ville assistent aux **rencontres parents-enseignants**, aux événements scolaires, et posent leur candidature pour occuper les postes du **Conseil municipal et du Conseil communautaire pour l'éducation (CEC)**. Les parents se voient également offrir un meilleur accès aux cours, aux établissements scolaires et aux activités de leurs enfants par le biais des **Comptes NYC Schools Accounts**, **Guides/aperçus de la qualité d'établissements scolaires**, **Tableaux de bord pour le contrôle de la performance des écoles**, et de l'outil de recherche **NYC School Finder**. Ainsi, nos comptes Facebook, Twitter et Instagram, ainsi que notre blog, **The Morning Bell**, offrent aux familles davantage de moyens de se tenir informées sur l'éducation de leurs enfants.

Mais peut-être que le meilleur outil permettant aux parents d'en savoir plus sur les établissements de la ville de New York est tout simplement celui que vous tenez entre vos mains. Par le biais du guide *NYC : Pépinière de la réussite*, vous pouvez vous enquérir des politiques du Département de l'Éducation (DOE), des calendriers scolaires, des ressources, des services, des programmes, des critères de réussite scolaire, des procédures de demande d'admission, des conditions d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, des aides financières pour les études supérieures, et bien d'autres renseignements.

Alors que je commence ma première année scolaire ici à New York, je suis impatient de vous rencontrer et de collaborer avec nombre d'entre vous. Au nom du DOE, je vous souhaite à vous et à vos enfants une merveilleuse année scolaire couronnée de succès !

Sincères salutations,

Richard A. Carranza
Chancelier des écoles de NYC

Le **Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE)**, qui compte 1 800 établissements scolaires et un personnel de 140 000 membres offrant des services à plus de 1,1 million d'élèves, est le plus grand système scolaire des États-Unis. Le **Chancelier**, en charge de l'administration du DOE, est nommé par le Maire de la ville de New York afin de veiller à l'élaboration et à l'orientation des politiques éducatives au niveau de la ville. Le Chancelier, collaborant avec son équipe de direction dans le cadre de ses fonctions, est responsable des performances et du progrès de l'ensemble des établissements scolaires publics qui accueillent les élèves du pré-Kindergarten au 12e grade. La **Commission sur la politique éducative** (**Panel for Educational Policy, PEP)** fait également partie de la structure de direction du DOE. Les changements majeurs apportés aux politiques, aux contrats, aux règlements en matière d'éducation, ainsi que les modifications en matière d'utilisation des établissements scolaires doivent être présentés au PEP pour approbation.

74,3 %

TAUX DE RÉUSSITE LE PLUS ÉLEVÉ
AU DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

Augmentation de 5,8 points de pourcentage depuis 2014

Établissements scolaires de NYC : mieux que jamais

Il y a de cela cinq ans, Monsieur le Maire Bill de Blasio, et l'ex-Chancelier, Carmen Fariña, ont fait part d'une nouvelle vision pour les établissements scolaires publics de la ville de New York : mettre en place un système scolaire qui aide tous les élèves à atteindre leur plein potentiel sans tenir compte de qui ils sont, du lieu où ils habitent et de la ou des langue(s) qu'ils parlent.

Aujourd'hui, alors que le DOE s'apprête à concrétiser la vision initiale du Maire et de l'ex-Chancelier, les élèves de la ville et leurs familles commencent à se rendre compte des résultats des efforts collectifs du DOE et à en tirer profit. Les écoles de la ville excellent plus que jamais, et ce, pratiquement à tous les égards. Présentement, les taux de réussite pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires n'ont jamais été aussi élevés, les taux de décrochage scolaire sont les plus faibles, la plupart des élèves de la ville font des études supérieures, et une nouvelle génération de New-Yorkais évolue dans une ville où éduquer un enfant dès sa plus tendre enfance s'impose de plus en plus comme la norme.

Ce sont des moments gratifiants pour les écoles et les élèves de la ville, et le DOE continuera à garantir à toutes les familles un accès aux établissements scolaires d'excellente qualité dans tous les quartiers.

Excellence et équité pour tous

En automne 2015, Monsieur le Maire de Blasio et Madame le Chancelier Fariña ont lancé le programme municipal **Excellence et équité pour tous**, et établi une série d'objectifs ambitieux pour les élèves de la ville : d'ici 2026, 80 % des élèves de la ville devront obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires, et les deux tiers d'entre eux seront prêts à faire face aux exigences des études supérieures. Pour atteindre ces objectifs, le DOE et le Maire ont élaboré et mis en place les initiatives suivantes :

3-K/Pré-K pour tous

À l'automne 2014, la ville de New York a établi les normes nationales pour l'éducation de la petite enfance en offrant le programme gratuit de **pré-Kindergarten (pré-K)** en journée complète à tous les enfants de la ville par le biais de son initiative **Pré-K pour tous**. Grâce à ce programme, plus de 100 000 élèves du Kindergarten au 5e grade des établissements de la ville sont bien plus aptes à réussir, pour aujourd'hui comme pour demain.

Se souvenant de la réussite du programme Pré-K pour tous, le DOE a lancé à l'automne 2017 le programme d'éducation de la petite enfance **3-K pour tous**. Il s'agit d'un programme qui offre des services gratuits, d'excellente qualité et en journée complète aux enfants de 3 ans de la ville. Lancé dans deux districts scolaires, le programme s'est depuis élargi et offre désormais aux enfants de 3 ans dans les six districts scolaires de meilleures compétences scolaires et sociales, et prévoit de se développer au cours des prochaines années scolaires.

D'ici l'automne 2021, la ville sera en mesure de proposer près de 19 000 places du programme 3-K dans 12 districts scolaires. Pour proposer le programme 3-K dans tous les districts scolaires, nos collaborateurs et le gouvernement fédéral devront offrir au DOE des soutiens supplémentaires.

➤ Pour plus d'informations sur le programme 3-K, consultez la page schools.nyc.gov/3k.

TAUX D'ABANDON SCOLAIRE LE PLUS BAS

7,8 %

Diminution de 1,8 points de pourcentage depuis 2014

Alphabétisation universelle

Les écoles primaires de certains districts bénéficient du soutien de conseillers lecture afin de garantir que tous les élèves aient à la fin de leur 2e grade le niveau de compréhension écrite (lecture) requis pour les élèves de leur grade. L'année scolaire précédente, 242 conseillers lecture de l'initiative **Alphabétisation universelle** ont apporté leur soutien à 305 écoles primaires dans 14 districts scolaires, notamment dans l'ensemble des districts du Bronx. Le DOE s'est fixé l'objectif d'atteindre un taux de 100 % d'alphabétisation des élèves du 2e grade d'ici 2026.

Algèbre pour tous

Tous les élèves de la ville finiront avec succès les cours d'algèbre au plus tard au neuvième grade. Cela leur permettra de suivre des cours plus avancés de mathématiques au lycée. Ils seront ainsi mieux préparés à poursuivre des études universitaires. Dès 2017, près de 900 enseignants des 357 écoles primaires, collèges et lycées ont suivi des stages de formation visant à renforcer leur capacité à enseigner les mathématiques.

Cours AP pour tous

Les cours anticipés (AP, Advanced Placement) permettent aux élèves de suivre des cours, de faire des devoirs et d'obtenir des crédits de niveau universitaire plus tôt que prévu. D'ici l'automne 2018, 75 % des lycéens auront la possibilité de suivre au moins cinq cours AP, et d'ici l'automne 2021, tous les lycées y auront accès.

Cours d'informatique pour tous

Tous les élèves des écoles publiques de la Ville, de tous les niveaux scolaires, suivront des cours d'informatique de haute qualité d'ici 2025. Dès 2017, près de 940 enseignants de 524 écoles primaires, collèges et lycées recevront une formation en informatique.

➤ Pour en savoir plus, consultez la section « **Science informatique pour tous** » sur le site schools.nyc.gov.

Mentor unique

Ce programme associe chaque élève des classes du 6e au 12e grade des Districts 7 et 23 à des conseillers scolaires ou assistants sociaux dédiés qui les accompagnent jusqu'à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires et leur admission aux études supérieures. L'année dernière, 140 **mentors uniques** ont offert leurs services à 15 000 élèves au sein de 49 collèges et lycées.

Le taux de réussite au diplôme de fin d'études secondaires a augmenté au niveau de tous les groupes ethniques depuis 2014

Population asiatique :	Population afro-américaine :	Population hispanique :	Population caucasienne :
5 points	6,2 points	6,9 points	2,6 points

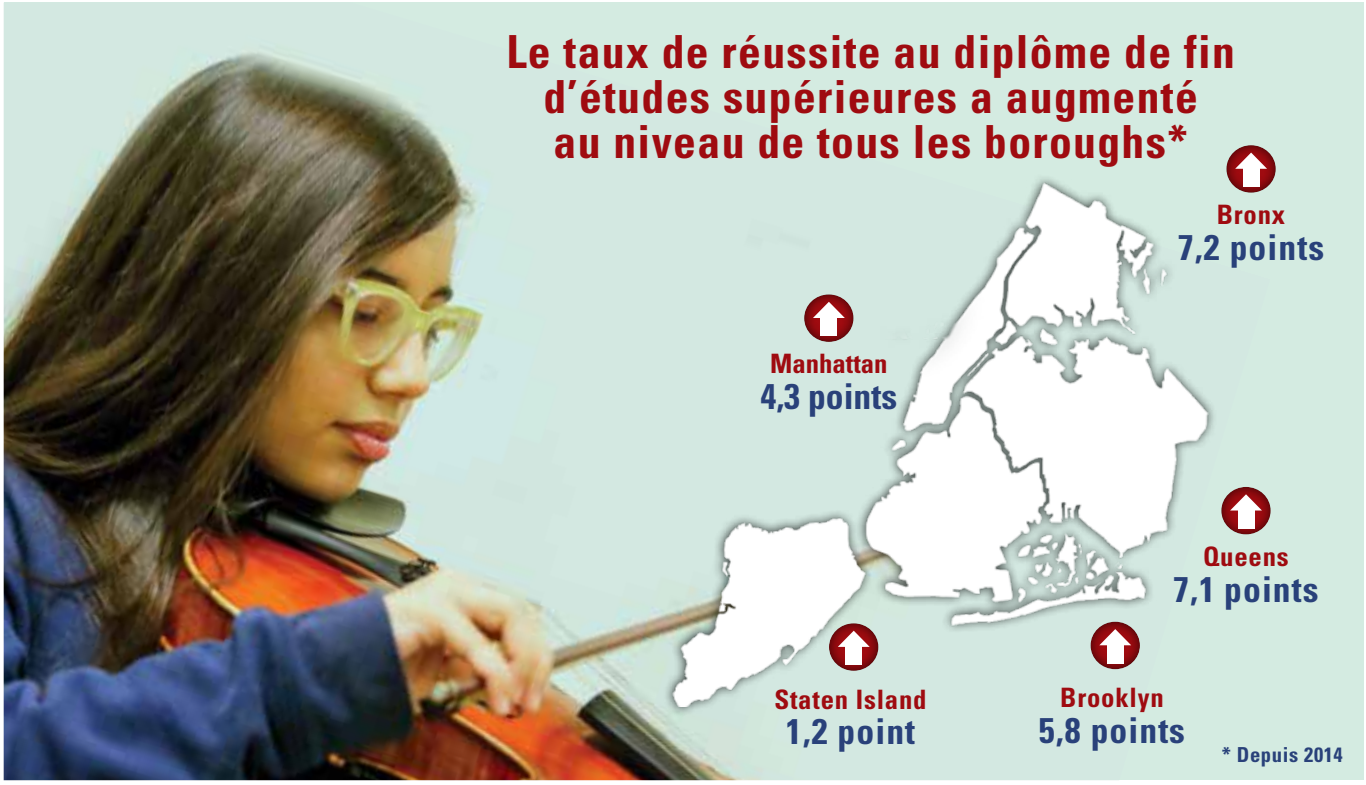

➤ Pour en savoir plus, effectuez une recherche sur « single Shepherd » (« mentor unique ») sur le site schools.nyc.gov.

Accès pour tous aux études universitaires — Dès le collège

D'ici la fin de l'année scolaire 2018-2019, chaque collégien de la ville se verra présenter les avantages qu'offre la poursuite d'études universitaires. Ils auront ainsi la chance de visiter un campus universitaire au moins une fois entre les classes de 6e à 8e grade.

Accès pour tous aux études universitaires — Dès le lycée

D'ici la fin de l'année scolaire 2018-2019, tous les lycéens des établissements publics de la ville termineront leur cycle secondaire munis d'un plan individuel du parcours universitaire et professionnel. Ils auront accès également à des ressources et services d'orientation qui leur donneront l'appui nécessaire pour parachever leurs études.

Partenariats entre les écoles de district et les écoles à charte

Les écoles à charte et de district s'efforcent d'établir des liens solides et partagent leurs ressources et meilleures pratiques. En 2017, plus de 120 écoles à charte et de district ont collaboré main dans la main.

Écoles communautaires

Les écoles communautaires associent les cours aux services de bien-être, de formation, de mentorat et tutorat des jeunes, aux possibilités accrues d'apprentissage, à l'implication de la famille/de la communauté, ainsi qu'à des programmes de formation pour adultes. En 2017, 227 écoles communautaires ont soutenu leurs élèves dans le cadre scolaire et en dehors.

➤ Pour en savoir plus sur les écoles communautaires, consultez le site schools.nyc.gov/communityschools.

Programme de réhabilitation/Rise des établissements scolaires

Le **programme de réhabilitation des établissements scolaires** offre aux écoles en difficulté les appuis adaptés qui mettent les besoins de l'élève et de ses parents au centre des efforts de l'établissement pour s'améliorer. Les écoles choisies pour ce programme de réhabilitation des établissements scolaires deviennent des écoles communautaires afin qu'elles soient à même d'offrir de meilleurs services aux élèves et à leurs familles.

À partir de l'année scolaire 2018–2019, nous compterons 21 établissements scolaires réhabilités ayant progressé à certains niveaux, notamment en matière de taux de réussite au diplôme de fin d'études secondaires, de préparation aux études supérieures, de notes aux examens officiels et d'assiduité scolaire, **dans le cadre du programme**. Les écoles Rise resteront des écoles communautaires qui continueront à bénéficier d'aides dans le cadre du programme Écoles communautaires, mais elles recevront en plus d'autres ressources pour renforcer l'enseignement et améliorer les résultats de tous les élèves.

➤ Pour en savoir plus sur les établissements scolaires réhabilités, consultez le site schools.nyc.gov/renewalschools.

S'inscrire dans les écoles publiques de NYC : Les élèves habitant la Ville de New York ont accès à d'excellentes écoles réparties dans les cinq boroughs. Que vous cherchiez une place pour votre enfant en programme 3-K ou pré-K, école primaire, collège ou lycée, vous disposez d'un vaste choix d'écoles exceptionnelles dans toute la ville.

Les élèves qui souhaitent s'inscrire peuvent contacter directement l'école rattachée à leur secteur de résidence, le cas échéant ; autrement, ils peuvent visiter un **Centre d'accueil pour les familles (Family Welcome Center, FWC)** pour discuter des choix dont ils disposent. Tous les élèves en âge de fréquenter le cycle secondaire doivent visiter un FWC pour leur admission au lycée.

Pour obtenir une liste d'adresses des FWC, consultez la section « Coordonnées à avoir sous la main » de la couverture intérieure de *NYC : Pépinière de la réussite*.

3-K

Le programme 3-K pour tous propose une éducation de bonne qualité, gratuite et en journée complète aux enfants de 3 ans. Les programmes 3-K sont à présent disponibles dans les six districts et offrent aux très jeunes élèves les bases solides qui les aideront à se former, à apprendre et à explorer leur monde.

Le programme 3-K est disponible dans les districts suivants :

- District 4 (East Harlem)
- District 5 (Harlem)
- District 7 (South Bronx)
- District 16 (Bedford-Stuyvesant)
- District 23 (Brownsville, East New York, Ocean Hill)
- District 27 (Broad Channel, Howard Beach, Ozone Park, Rockaways)

Les deux prochaines années, nous mettrons en œuvre le programme 3-K dans les districts suivants :

- District 6 (Washington Heights, Inwood)
- District 9 (Grand Concourse, Highbridge, Morrisania)
- District 19 (East New York)
- District 31 (Staten Island)

Année scolaire 2020–21

- District 12 (Central Bronx)
- District 29 (Cambria Heights, Hollis, Laurelton, Queens Village)

Nous partons du principe que la période aux demandes d'admission en programme 3-K commence en hiver. Pour en savoir plus sur les programmes 3-K, visitez notre site Web, consultez nos **listes de programme 3-K**, et utilisez notre outil **3-K Finder** pour rechercher les programmes 3-K de votre quartier : schools.nyc.gov/3k.

Pré-Kindergarten

Les enfants en classe de **pre-Kindergarten (pre-k)** apprennent à résoudre des problèmes, à répondre aux questions et à collaborer. Des recherches prouvent qu'éduquer un enfant dès son plus jeune âge améliore sa performance pendant son parcours scolaire.

Site Internet consacré à l'admission en pré-K

Février-Mars

- ✓ Rendez-vous sur notre site Web pour consulter l'***Annuaire des Pré-K***, et utilisez l'outil **Pre-K Finder** pour rechercher les programmes pré-k de votre quartier : schools.nyc.gov/prek.
- ✓ Participez aux opérations portes ouvertes des programmes qui vous intéressent. Les dates et les adresses seront publiées sur la page Web du DOE consacrée au pré-k.
- ✓ Remplissez le formulaire de participation à la procédure générale de demande d'admission avant la date limite de soumission.

Avril-Mai

- ✓ Présentez une demande d'admission hors délai au besoin. (Les familles qui présentent une demande d'admission hors délai ne recevront pas d'offre au mois de mai.)
- ✓ Celles qui soumettent une demande d'admission à la procédure générale de demande d'admission recevront une lettre leur proposant une place au sein d'un établissement scolaire. Pour accepter une offre, visitez l'école qui vous a fait l'offre et pré-inscrivez votre enfant en personne d'ici la date indiquée sur la lettre que vous avez reçue. Si votre enfant est placé sur la liste d'attente d'un des programmes de votre choix, vous pouvez quand même le pré-inscrire pour tout autre programme répertorié sur la lettre de l'offre.

Mai-Octobre

- ✓ Si vous avez laissé passer la période initiale des demandes d'admission et des demandes d'admission hors délai, contactez directement les programmes pré-K pour inscrire votre enfant sur liste d'attente.
- ✓ Les places sont offertes aux élèves sur liste d'attente au fur et à mesure qu'elles se libèrent.
- ✓ De nouveaux programmes pourraient s'ouvrir.
- ✓ Si un programme vous offre une place et que vous pensez l'accepter, allez y pré-inscrire votre enfant.

École primaire (classes K–5e grade)

Les enfants sont admissibles en Kindergarten l'année de leurs 5 ans pour commencer le cycle primaire. Chaque hiver, les demandes d'admission en Kindergarten sont acceptées pour l'année scolaire suivante. Des places sont garanties pour tous les candidats admissibles.

Les parents dont les enfants n'ont pas encore fréquenté un établissement scolaire public de la Ville et qui souhaitent leur trouver une place au sein d'une école primaire accueillant les élèves du Kindergarten au 5e grade doivent commencer par repérer l'école rattachée à leur secteur de résidence en utilisant l'outil **School Search** sur le site Web du DOE : schools.nyc.gov/find-a-school.

Calendrier des admissions en Kindergarten

Septembre-Novembre

- ✓ Utilisez l'outil School Search pour trouver l'établissement rattaché à votre secteur de résidence ou en appelant le 311.
- ✓ Consultez l'***Annuaire des Kindergarten***.
- ✓ Participez à une session d'informations sur les écoles primaires.
- ✓ Contactez les écoles pour connaître la date et l'heure de leurs opérations portes ouvertes.

Décembre-Janvier

- ✓ Rendez-vous sur Internet pour prendre connaissance des dates à ne pas manquer et des informations sur l'admission : schools.nyc.gov/kindergarten.
- ✓ Déposez votre formulaire de demande d'admission en kindergarten.

Mars-septembre

- ✓ Vous recevrez une lettre vous informant de la place qui est proposée à votre enfant en kindergarten (mars).
- ✓ Pré-inscrivez votre enfant dans les délais impartis pour le faire.
- ✓ Les places sont offertes aux élèves sur liste d'attente au fur et à mesure qu'elles se libèrent.

Programmes pour élèves Doués et Talentueux (G&T)

Les programmes pour élèves Doués et Talentueux (Gifted & Talented G&T) proposent aux élèves dotés d'une intelligence vraiment exceptionnelle un enseignement accéléré, rigoureux et spécialisé. Les élèves entrant en classe de Kindergarten au 3e grade ont le droit de demander l'admission aux programmes G&T. Dans le cadre de cette procédure, ils auront à passer également une évaluation.

➤ Pour en savoir plus, effectuez une recherche sur « Gifted and Talented » (« Doués et Talentueux ») sur le site schools.nyc.gov.

Collège (classes du 6e au 8e grade)

Les élèves en classe de 5e grade d'une école primaire accueillant des élèves du Kindergarten au 5e grade doivent faire une demande d'admission en collège pour pouvoir poursuivre leur scolarité en 6e grade l'année suivante dans l'établissement. Les élèves du 6e grade d'un établissement offrant les classes du Kindergarten au 6e grade devront également présenter une demande d'admission en collège à l'école qu'ils fréquentent.

➤ Pour en savoir plus sur l'admission au collège, consultez le site schools.nyc.gov/middle.

Calendrier des admissions au collège

Septembre-Octobre

- ✓ Consultez l'***Annuaire des collèges*** sur le site schools.nyc.gov/middle ou dans une école primaire de la Ville.
- ✓ Rencontrez un conseiller d'éducation pour discuter des différents collèges et filières possibles, ainsi que du formulaire RFT de demande d'inscription à un examen d'entrée en collège.
- ✓ Contactez directement les établissements scolaires pour vous renseigner sur les opérations portes ouvertes ou les sessions d'information ; participez à des salons des collèges et à d'autres manifestations de district.

Novembre-Décembre

- ✓ Recevez un formulaire pré-rempli de demande d'admission en collège du conseiller scolaire de l'établissement où est scolarisé votre enfant.
- ✓ Déposez votre formulaire de demande d'admission en collège.

Décembre-Février

- ✓ Faites en sorte de satisfaire à tous les critères d'admission des écoles, notamment ceux ayant trait aux auditions, aux entretiens, aux évaluations ou aux portefeuilles d'élèves.

Mars-Avril

- ✓ Faites une demande d'admission à divers programmes de collège (le cas échéant).
- ✓ Vous recevrez la lettre d'affectation de votre enfant, sur laquelle figure le nom du collège qui lui propose une place (au mois d'avril).
- ✓ Si vous pensez demander à reconsidérer le choix de l'établissement auquel est affecté votre enfant, il vous faut remplir un formulaire de requête d'appel.

Mai-Juin

- ✓ Vous recevrez une lettre vous faisant part de la décision prise suite à votre appel.

Lycée (classes du 9e au 12e grade)

En 8e grade, les élèves devront faire leur demande d'admission dans les lycées qu'ils souhaitent fréquenter. Les élèves ont le droit de faire une demande d'admission dans la plupart des 400 lycées de la Ville. Nombre d'écoles offrent des programmes sélectifs où les candidats sont évalués selon les critères suivants : leurs notes aux cours, **leurs examens officiels d'anglais (ELA) et de mathématiques de l'État de New York**, leurs taux d'assiduité aux cours, les devoirs qu'ils ont rédigés, leurs entretiens, leurs activités en groupe, leurs portefeuilles d'élève, leurs auditions, et/ou leurs activités en ligne. Certains programmes exigent des auditions, et d'autres peuvent exiger que l'adresse de l'élève ou de l'établissement scolaire qu'il fréquente se trouve dans leur secteur géographique afin de lui donner la priorité.

Calendrier de l'admission au lycée

Septembre-octobre

- ✓ Consultez l'***Annuaire des lycées*** et le ***Guide de l'élève sur les lycées spécialisés*** du DOE que vous pouvez vous procurer auprès des collèges ou sur notre site Web (schools.nyc.gov/high). Les élèves peuvent décider de 12 programmes ou plus auxquels ils souhaitent s'inscrire et vérifier si l'un ou plusieurs de ces programmes exigent qu'ils passent une audition ou qu'ils satisfassent à des critères particuliers pour leur admission.
- ✓ Utilisez l'outil en ligne du DOE, **NYC School Finder** (schoolfinder.nyc.gov), pour faire le tri des écoles selon vos centres d'intérêt, le secteur géographique, la durée du trajet et les règles d'admission. Les liens vers les cartes permettent aux familles de vérifier la durée du trajet entre l'école et leur domicile.
- ✓ Rencontrez un conseiller scolaire pour vous renseigner sur la procédure de demande d'admission en lycée, ainsi que sur la procédure d'admission dans les lycées spécialisés. Il existe neuf lycées spécialisés dans la Ville de New York ; les élèves peuvent passer l'audition pour six (6) filières au plus à l'établissement Fiorello H. LaGuardia High School, et/ou passer l'**examen d'admission en lycée spécialisé (Specialized High School Admissions Test, SHSAT)**, requis pour l'admission aux huit autres lycées spécialisés.
- ✓ Contactez directement les établissements pour savoir s'ils organisent des manifestations spéciales, des opérations portes ouvertes ou des visites guidées pour les élèves. Rendez-vous au Salon des lycées (High School Fair) des boroughs et à d'autres manifestations.

Octobre-Décembre

- ✓ Les élèves reçoivent les formulaires de demande d'admission à la procédure pour la 1e étape d'attributions de places (Round 1) dans les lycées au mois d'octobre. À ce moment-là, les élèves doivent également satisfaire à tous les critères et modalités d'admission requis par les établissements où ils souhaitent s'inscrire, notamment les évaluations, auditions, entretiens, portefeuilles et/ou opérations portes ouvertes. Les élèves doivent remettre à leur conseiller d'éducation les formulaires de demande d'admission lors du Round 1, au début du mois de décembre.

Mars

- ✓ Les décisions prises quant à l'allocation de place aux élèves lors de la 1e distribution des places en fonction de certains critères (notamment les notes obtenues au SHSAT et le résultat de l'audition à LaGuardia H.S.) sont envoyées aux élèves et à leurs parents. Les élèves qui ne sont pas affectés dans un lycée suite au Round 1 doivent faire une demande d'admission au 2e tour (Round 2). Ceux qui veulent tenter leur chance dans d'autres lycées et cursus peuvent aussi faire une demande d'admission au 2e tour. Ceux qui ont été reçus dans des lycées suite à la première distribution des places, qui postulent à la deuxième et qui reçoivent une offre perdent la place qui leur a été offerte au 1er tour.
- ✓ Le 2e tour de la procédure d'admission commence. Les élèves insatisfaits de l'établissement scolaire auquel ils ont été affectés au 1er tour doivent aller au Salon des lycées du 2e tour et présenter un formulaire de demande d'admission à la procédure de la 2e distribution de places dans les délais impartis pour le faire.

Mai-juin

- ✓ Les familles reçoivent les résultats du 2e tour (au mois de mai).
- ✓ Pendant ce temps, les élèves peuvent envoyer un formulaire d'appel, s'ils le souhaitent.
- ✓ Les décisions prises suite aux appels sont prononcées (au mois de juin).

➤ Pour en savoir plus sur la procédure d'admission en lycée, consultez le site schools.nyc.gov/high.

Les nouvelles modalités du SHSAT en 2018

Bien que la conception de l'examen en général, notamment les types de questions posées, soit identique à celle de l'examen de 2017, deux changements ont été apportés dans la section ELA et entreront en vigueur à partir de l'automne 2018. Ces deux mises à jour ont pour objectif de renforcer la procédure visant à adapter le SHSAT aux normes d'apprentissage de l'État de New York (NYS), dont relèvent les programmes scolaires et l'enseignement dispensés dans les écoles publiques de la Ville.

- Moins de questions porteront sur la révision/l'édition, et plus de questions sur la compréhension de lecture de textes.
- Ces textes comprendront des textes informatifs, des textes de prose littéraire et un poème. Il se peut qu'il y ait dans certains de ces textes des graphiques des supports visuels et/ou quantitatifs. Dans ces textes seront ajoutés des sous-genres que les élèves de NYC pourraient rencontrer au collège.

➤ Pour en savoir plus, effectuez une recherche sur « SHSAT » sur le site schools.nyc.gov.

Écoles à charte

Les **écoles à charte** sont des écoles publiques indépendantes qui accueillent les élèves du Kindergarten au 12e grade, et qui fonctionnent sur la base d'un contrat ou d'une « charte » de cinq ans au plus. Tout élève admissible dans une école publique de la Ville l'est également dans une école publique à charte.

Bien que chacune des 238 écoles à charte soit indépendante, celles-ci :

- n'imposent pas de frais de scolarité
- s'engagent à atteindre les objectifs scolaires précis et même à les surpasser
- sont gérées par des conseils d'administration à but non lucratif
- sont évaluées régulièrement par les autorités qui leur ont octroyé la licence d'exercice

Étant donné que les écoles à charte sont libres d'apporter des changements à la structure de leur salle de classe, aux programmes scolaires, aux politiques et à leurs philosophies pédagogiques, il s'avère difficile de généraliser leurs critères d'admission et de réussite scolaire. Chaque école à charte a son formulaire de demande d'admission et son tirage au sort. En conséquence, les familles vivant dans la Ville ont le droit de faire une demande d'admission auprès d'autant d'écoles à charte qu'elles le souhaitent.

Les familles qui souhaitent faire une demande à l'une des écoles à charte de la Ville doivent consulter l'***Annuaire des écoles à charte*** sur notre site Web. Consultez l'Annuaire pour déterminer quelles écoles conviennent le mieux à votre fils/fille, et contactez-les l'une après l'autre pour vous renseigner sur leur programme scolaire et leur procédure de demande d'admission.

➤ Pour en savoir plus sur la procédure d'admission en école à charte, consultez le site schools.nyc.gov/charters.

Qui fait quoi dans l'établissement scolaire que vous fréquentez : Le personnel des écoles de la Ville collabore afin d'aider à l'épanouissement des élèves au niveau scolaire et socio-affectif. Certains membres du personnel scolaire rencontreront régulièrement les parents, mais d'autres joueront également un rôle crucial dans l'éducation de votre enfant. Renseignez-vous sur certains d'entre eux dans l'établissement scolaire de votre enfant et déterminez à quel moment il vous faut leur demander de l'aide.

Personnel de l'établissement scolaire

Enseignant : Il/elle répond aux questions ayant trait au travail scolaire d'un enfant et de ses notes, ainsi que celles relatives à son comportement et à son développement au niveau social et émotionnel. L'enseignant est le premier membre du personnel scolaire qu'une famille doit contacter. Les parents doivent régulièrement faire le point avec les enseignants de leurs enfants.

Coordinateur des parents : Il informe les familles sur les encadrements, activités et programmes offerts dans l'établissement scolaire, et les aide à répondre à leurs questions et à résoudre leurs problèmes. Les familles doivent contacter les Coordinateurs des parents pour en savoir plus sur les manifestations et opportunités proposées aux parents.

Conseiller scolaire : Il apporte un soutien affectif aux élèves, les aide à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs rapports avec les autres, les oriente et les conseille pour ce qui est de leur travail et parcours scolaire. Consultez les conseillers scolaires sur les questions relatives à l'admission en lycée, l'emploi du temps, les notes et les projets d'études universitaires/le plan de carrière.

Adjoint/Adjointe au chef de l'établissement scolaire : Il/elle aide son supérieur hiérarchique à superviser les projets, les cours, la discipline de l'école, ainsi que les appuis offerts aux élèves. Dans les établissements scolaires de grande taille, le directeur/principal/proviseur peut avoir plusieurs adjoints.

Chef de l'établissement scolaire : Il dirige l'établissement scolaire et supervise l'ensemble des membres du personnel et les élèves. Parlez-lui au sujet de problèmes en suspens que ni les enseignants, ni le coordinateur de parents, ni d'autres membres du personnel n'ont pu résoudre.

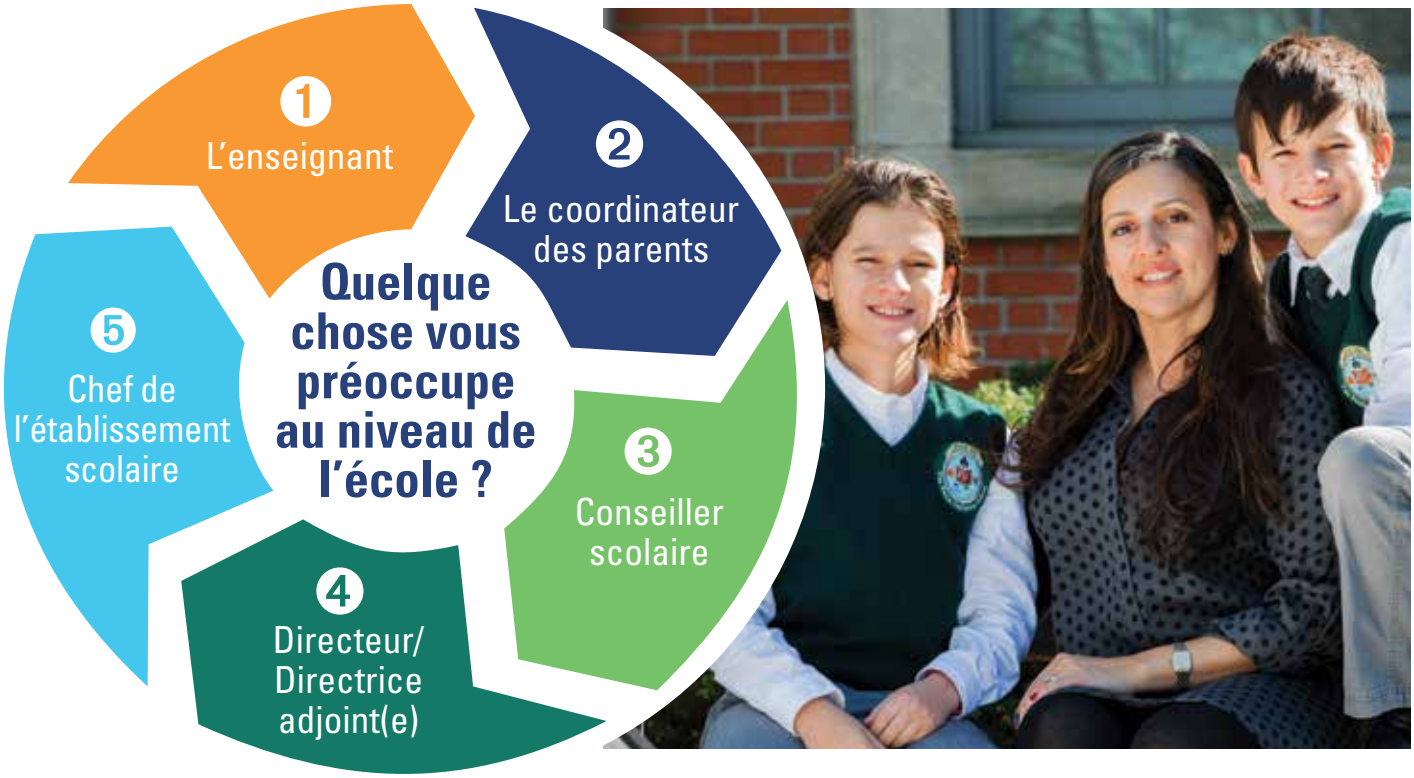

Infirmier/infirmière scolaire : Il ou elle prend en charge les besoins médicaux des élèves et prend soin d'eux dans l'établissement scolaire. Parlez à un infirmier si un enfant doit prendre des médicaments ou recevoir des soins durant la journée scolaire.

Agent de sécurité : Il assure la protection et la sécurité des élèves, des membres du personnel et des visiteurs dans les écoles publiques de NYC. Les agents de sécurité sont des membres du Département de la police de la Ville de New York.

Le personnel du District

Coordinateur de soutien familial : Il représente la première personne à contacter dans tout district scolaire pour considérer les problèmes des parents. Ces membres du personnel occupent chacun une fonction particulière au sein du système pour traiter et résoudre les problèmes et préoccupations, en faisant un travail de proximité et de sensibilisation auprès des familles et en apportant leur soutien aux efforts d'engagement communautaire. Si vous confrontez un problème que vous ne pouvez pas résoudre au niveau scolaire, contactez le coordinateur de soutien familial du district.

Coordinateur du leadership familial : Il apporte son appui aux structures de leadership des parents au niveau de l'école et du district, notamment les PA/PTA, les Groupes de pilotage des établissements scolaires (SLT), les Groupes de Pilotage des Districts (DLT), les Comités Titre I, les Conseils Communautaires pour l'Éducation (CEC) et le Conseil des présidents de district. Contactez le coordinateur du leadership familial pour toute question ou tout problème ayant trait au leadership des parents à l'échelle d'un établissement scolaire ou du district.

Superintendant : Les superintendants communautaires, notamment celui du District 75 (pour l'Éducation spécialisée) et du District 79 (pour les Programmes alternatifs), soutiennent et supervisent les établissements scolaires accueillant les élèves du Kindergarten au 8e grade, alors que ceux des lycées épaulent et administrent les écoles accueillant les élèves du 9e au 12e grade.

➤ Pour joindre le coordinateur de soutien familial de votre district, le coordinateur du leadership familial, ou le superintendant, consultez le site schools.nyc.gov/about-us/leadership/superintendents.

Le soutien à l'apprentissage de l'élève à son domicile et dans le cadre de l'école peut avoir un impact positif sur sa formation. Lorsque les familles s'impliquent dans le travail scolaire de leurs enfants, ces derniers ont tendance à avoir de meilleures notes, ont une meilleure estime de soi et de leurs compétences, sortent du lycée diplôme en main et s'enquièrent des possibilités de poursuivre des études supérieures. Par chance, il est facile de soutenir l'apprentissage de son enfant de plusieurs façons.

Discutez avec vos enfants

Les enfants ne sont jamais ni trop jeunes ni trop vieux pour que leurs familles s'investissent dans leur éducation. Il est important que les parents/tuteurs aient avec leurs enfants des conversations relatives à leur travail scolaire. Engagez la conversation en posant des questions précises qui demandent des réponses détaillées, telles que :

- Quel moment de la journée as-tu préféré à l'école aujourd'hui ?
- Quelle a été la chose la plus difficile à comprendre pour toi en maths aujourd'hui ?
- Qui a mangé à ta table à midi, et de quoi avez-vous parlé ?
- Peux-tu me dire ce que tu as appris aujourd'hui ?
- Est-ce que tu peux voir tout ce qu'écrivent tes professeurs au tableau/projecteur ?
- Te sens-tu en sécurité dans l'établissement ?

En bavardant avec vos enfants et en partageant vos histoires et expériences, vous leur montrerez implicitement que cela vous importe. Parler à vos enfants est également un moyen de mieux comprendre si tout va bien pour eux ou s'ils ont des difficultés à l'école.

Encouragez-le à lire chaque jour

Consacrez du temps pour faire la lecture à vos enfants et discuter des livres qu'ils lisent à la maison et à l'école. Cela permet de démontrer l'importance de l'alphabétisation. Optez pour les livres qui correspondent aux centres d'intérêt de l'enfant et essayez d'y ajouter des sujets ou genres nouveaux. Composez un assortiment de livres en combinant des ouvrages courts et simples avec d'autres plus longs et traitant de sujets plus complexes.

➤ Vous trouverez des listes d'ouvrages qui correspondant à l'âge de votre enfant en visitant la page schools.nyc.gov/nycreads365.

Collaborez avec les enseignants

Les enseignants sont en contact avec les élèves quotidiennement et ils observent leurs comportements et modes d'assimilation des connaissances et compétences. Parents et enseignants ont besoin de travailler main dans la main pour répondre aux besoins des enfants dans le cadre scolaire ou en dehors de celui-ci.

Participez aux rencontres parents-enseignants

Les rencontres parents-enseignants ont lieu quatre fois par an. Ces rencontres donnent aux familles l'opportunité de s'entretenir avec les enseignants, de leur poser des questions sur les progrès de leur enfant et les attentes en termes de travail scolaire. Avant d'aller à une réunion, les parents doivent penser à écrire au préalable les questions qu'ils souhaitent poser. Nous vous suggérons ces quelques questions :

- Quels sont les points forts et faibles de mon enfant ?
- Comment poussez-vous mon enfant à relever des défis ?
- Comment aidez-vous les enfants lorsqu'ils ont besoin de soutien ?
- Quels livres recommanderiez-vous à mon enfant à lire à la maison ?
- Dans quelle mesure mon enfant s'entend-il avec ses camarades de classe et les adultes de l'école ?
- Combien de fois mon enfant est-il arrivé en retard en classe ou a-t-il raté ses cours ?

➤ Renseignez-vous sur les rencontres enseignants-parents en consultez le site schools.nyc.gov/ptc.

Parlez au Coordinateur des parents de l'établissement que vous fréquentez

Les coordinateurs de parents détiennent une kyrielle d'informations qui peuvent vous aider à trouver réponse à bon nombre de questions. Faites leur connaissance et contactez-les pour vous renseigner sur les cours et activités de l'établissement scolaire, les sources d'informations, les stages de formation, les manifestations et les moyens de vous impliquer.

Impliquez-vous dans les manifestations scolaires, les réunions et les prises de décisions.

Les établissements scolaires organisent diverses manifestations, notamment la présentation du travail des élèves, les ateliers pour les familles et des séances d'information. Ces manifestations

permettent aux parents de rester en contact avec le personnel de l'école de leurs enfants. pendant l'année scolaire. Quel que soit votre emploi du temps, il existe un grand nombre de moyens de vous impliquer dans les établissements scolaires de la Ville. Demandez au Coordinateur des parents de vous renseigner au sujet des prochaines manifestations et activités.

Soyez des membres actifs des PA/PTA

Les parents/tuteurs peuvent changer les choses dans le parcours scolaire de leur enfant et dans la communauté scolaire en devenant des membres actifs de l'**association des parents (Parent Association, PA)** ou de l'**association Parents et Enseignants (Parent Teacher Association, PTA)**. Les parents sont d'ores et déjà membres des PA et PTA. Par le biais de la PA/PTA, ils peuvent établir un réseau de connaissances, échanger des idées, résoudre des problèmes qui les préoccupent au sujet de l'école, discuter de la politique de l'établissement scolaire et des décisions liées au budget avec des enseignants, des responsables de l'établissement et d'autres parents.

Demandez au coordinateur des parents de votre école de vous informer de la date et de l'heure où aura lieu la prochaine réunion de la PA/PTA. De même, nous vous encourageons à consulter d'autres parents membres actifs de la PA/PTA pour mieux vous renseigner sur les moyens de vous rendre utile au sein de l'école de votre enfant.

Déposez votre candidature aux postes de leadership dévolus aux parents

Les parents d'élèves peuvent également aider leur communauté scolaire en se portant candidats pour des postes d'élus au niveau local, du district ou de la ville. Ces postes sont disponibles au sein des PA/PTA, **SLT**, **CCEC/CEC** et **Conseils des Présidents (PC)**. Les prochaines élections pour les CCEC et CEC auront lieu à la fin de cette année scolaire.

➤ Votre opinion compte. Pensez à lever la main et à poser votre candidature à un poste. Pour en savoir plus, consultez le site schools.nyc.gov/parentleader.

Familiarisez-vous avec les règles de passage en classe supérieure

Les enseignants évaluent le niveau d'apprentissage de leurs élèves en leur posant des questions et en leur donnant des devoirs à faire à la maison, des rédactions, examens, questionnaires et projets. Pendant toute l'année, les enseignants et chefs d'établissement examinent de temps en temps ces mesures de la performance des élèves pour identifier ceux qui pourraient risquer de ne pas satisfaire aux critères standard de passage en classe supérieure, ou aux niveaux repères (indicateurs de performance) établis pour leur grade. Bien que les notes obtenues aux examens de l'État de New York puissent être prises en compte, elles ne peuvent toutefois pas être le facteur essentiel ou principal permettant de décider du niveau de préparation au passage au grade suivant de l'élève.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les enseignants réservent 40 minutes de leur temps en salle de classe chaque semaine pour contacter, rencontrer les parents d'élèves ou les impliquer.

Au milieu de l'année scolaire, les établissements scolaires envoient une lettre aux parents pour les informer que leur enfant risque de ne pas satisfaire aux critères de passage en classe supérieure, et donc de redoubler la classe l'année suivante. Les parents sont conviés à prendre rendez-vous avec les professeurs de leur enfant, leur conseiller d'orientation et/ou le directeur de l'établissement pour parler des possibilités de soutien scolaire supplémentaire qui l'aideront à réussir. Le niveau minimum requis pour passer en classe supérieure dépend du niveau scolaire et des critères précisés sur les Programmes d'éducation personnalisés (IEP) (voir à la page 16), et/ou du statut d'apprenant de la langue anglaise (ELL) (voir la page 17).

➤ Pour en savoir plus sur les critères de passage en classe supérieure, contactez les enseignants de votre enfant ou rendez-vous sur schools.nyc.gov/school-life/policies-for-all/promotion-policy.

LE SAVIEZ-VOUS ?

S'absenter deux fois chaque mois semble insignifiant ; pourtant, d'ici la fin de l'année scolaire, un élève aura perdu un mois entier de cours.

Suivi des progrès de l'élève

Les familles disposent d'un outil en ligne pour consulter les données relatives au progrès de leur enfant en classe, notamment leurs notes, leur assiduité aux cours, ainsi que des conseils utiles. Vous pouvez ouvrir un compte ou vous connecter à **NYC Schools Account** en vous rendant sur la page mystudent.nyc depuis un ordinateur, un smartphone, une tablette ou tout appareil disposant d'une connexion Internet. Pour obtenir de l'aide pour la création de votre compte, contactez le Coordinateur des parents de l'établissement où est scolarisé votre enfant. Si vous souhaitez avoir accès à un ordinateur, rendez-vous dans la bibliothèque publique la plus proche.

Mettez à jour vos coordonnées

Les parents doivent s'assurer que les coordonnées qu'ils ont renseignées afin qu'on les contacte en cas d'urgence sont à jour (adresse du domicile, numéro de téléphone portable, e-mail, etc.). Vérifiez et/ou mettez à jour les coordonnées que vous avez fournies en vous adressant aux membres du personnel au secrétariat de l'établissement scolaire que vous fréquentez.

Utilisez des logiciels libres

Les élèves peuvent continuer à faire leurs devoirs chez eux si on utilise dans leur salle de classe Microsoft Office ou Google G-Suite for Education. Les parents d'élèves des cinq boroughs de la Ville peuvent entre autres utiliser les produits numériques suivants.

- Google G-Suite for Education (si on l'utilise à l'école de votre enfant) ;
- Office 365 ProPlus sous Windows ;
- Microsoft Office pour Mac Professional 2016 ;
- Microsoft Office pour iPad, iPhone, Android ; et
- Les services Microsoft Cloud.

Les parents d'élèves peuvent télécharger le logiciel Microsoft sur cinq ordinateurs, tablettes, smartphones et autres appareils mobiles maximum appartenant à leur famille depuis le site Internet de Microsoft : studentoffice.net.

L'assiduité et la ponctualité comptent

Chaque jour de classe contribue énormément au développement d'un enfant ; au cours de celui-ci, les élèves apprennent de nouvelles choses ou entreprennent de nouvelles activités. Manquer les cours, c'est se priver d'instruction.

L'assiduité et la ponctualité sont reportées dans le dossier officiel d'un élève. Le nombre d'absences peut réduire les chances d'être admis dans d'autres écoles ou de suivre un cursus spécifique. Les établissements scolaires sont obligés de suivre et consigner quotidiennement les absences et retards des élèves, et de contacter les familles de ceux qui ne répondent pas à l'appel. Chaque école, collège et lycée établit des règles spécifiques à suivre en cas d'absence et précisera les excuses jugées « valables » ou non. Une absence excusée compte quand même comme une absence consignée. Demandez aux membres du personnel de votre école des renseignements sur le règlement de l'établissement relatif à l'assiduité et à la ponctualité aux cours.

Comment encourager l'assiduité et la ponctualité aux cours chaque jour

- Insistez sur l'importance des études ;
- Décidez de l'heure du coucher et des activités matinales quotidiennes ;
- Faites en sorte que votre enfant soit à l'heure à son établissement scolaire ;
- Évitez de prendre rendez-vous ou de prévoir des voyages les jours de cours et aux heures de cours ;
- Discutez de tout ce qui pourrait préoccuper votre enfant quant à son expérience scolaire ;
- Considérez les retards comme intolérables ;
- Récompensez votre enfant pour son assiduité et sa ponctualité ;
- Demandez au Conseiller scolaire de rédiger un « contrat » relatif aux objectifs d'assiduité aux cours (sans oublier d'y inscrire des récompenses et sanctions) au nom de votre enfant, qu'il lui demandera de signer.
- Demandez au Coordinateur des parents ou au Conseiller scolaire de vous montrer régulièrement le dossier d'assiduité scolaire de votre enfant ; et
- Renseignez-vous sur le suivi-conseil ou l'accompagnement par un mentor-assiduité dont pourrait bénéficier votre enfant, afin de vous assurer de son assiduité et de sa ponctualité, le cas échéant.

➤ Pour en savoir plus, consultez le site schools.nyc.gov/rules-for-students/attendance.

Postulez à des programmes périscolaires

Les programmes périscolaires renforcent la formation d'un élève en l'exposant à des expériences en dehors de la salle de classe. Ces programmes offrent aux élèves la possibilité de découvrir de nouvelles passions et d'explorer leurs centres d'intérêt. La plupart des établissements scolaires proposent des programmes uniques, souvent en collaboration avec une organisation communautaire (Community-based organization ou CBO). Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès du Coordinateur des parents, Conseiller scolaire, ou Chef de l'établissement scolaire.

Il existe également des modules proposés dans toute la ville. Renseignez-vous sur ces activités ouvertes aux élèves de toute la ville en visitant la page schools.nyc.gov/afterschool.

En outre, le Département de la Jeunesse et du Développement de la vie locale (Department of Youth & Community Development ou DYCD) soutient des centaines de programmes périscolaires. Ces programmes offrent des services quotidiens de trois heures, cinq jours par semaine. Ils donnent aux élèves accès à des activités telles que le foot, le tennis, le stylisme de mode, la cuisine, la danse, l'informatique, le flag-football et bien d'autres. Pour chercher un programme périscolaire sponsorisé par le DYCD, près de chez vous, rendez-vous sur le site du DYCD : dycdportal.nyc/discoverdycd.

Parlez aux conseillers scolaires et travailleurs sociaux

Les programmes de suivi-conseil et soutien proposés dans les écoles de la Ville se concentrent pleinement sur l'élève. Les conseillers scolaires et les travailleurs sociaux de la Ville favorisent le progrès des élèves en salle de classe, la gestion de leurs relations avec autrui, leur épanouissement au niveau personnel et socio-affectif, et appuient leurs projets d'études supérieures et leur plan de carrière.

Les conseillers scolaires et les assistants sociaux sont là pour proposer régulièrement aux familles de la Ville des conseils relatifs aux programmes scolaires, des mesures d'intervention à court terme en période de crise, des renseignements sur les ressources communautaires, et leur offrir au besoin des services de suivi-conseil.

Consultez le Chef ou le Coordinateur des parents de l'établissement scolaire que vous fréquentez pour plus de détails sur les services de conseillers professionnels de l'école.

Préparation aux études universitaires et à l'emploi

Quel que soit l'âge de l'élève, sa famille peut l'aider à se consacrer à ses études pour qu'il se prépare aux études supérieures et à l'avenir. Assurez-vous que les élèves :

- vont en classe chaque jour ;
- visent à avoir de bonnes notes et un bon comportement ;
- suivent les cours les plus difficiles autant que possible ;
- se joignent à des clubs et programmes avant, pendant et après les heures de cours ; et
- s'inscrivent aux centres de loisirs et participent aux manifestations d'apprentissage pendant l'été.

Pour en savoir plus sur l'épargne universitaire, consultez notre section **Aide financière** à partir de la page 32.

Veillez à ce que les enfants dorment suffisamment

Dormir, c'est comme nourrir son cerveau, et c'est particulièrement important pour les enfants et adolescents. Le manque de sommeil réduit l'aptitude de l'enfant à se concentrer, à apprendre et à résoudre des problèmes. Les enfants et adolescents ont besoin de suffisamment de sommeil pour rester attentifs et atteindre leur plein potentiel. Pour vous assurer que vos enfants dorment suffisamment :

- Fixez une heure pour aller au lit les veilles des jours de classe et veillez à ce que vos enfants la respecte ;
- Faites en sorte que vos enfants ne soient ni devant la télévision, ni devant l'ordinateur au moins durant l'heure qui précède celle d'aller au lit ;
- Préparez les chambres de vos enfants pour une bonne nuit de sommeil reposant : dans l'obscurité, à la bonne température, dans le calme et à l'abri des appareils électroniques ;
- Assurez-vous que vos enfants ne boivent pas de boisson contenant de la caféine, notamment les sodas, café ou thé juste avant d'aller se coucher ; et
- Encouragez-les à faire de l'exercice tous les jours.

➤ Pour en savoir plus, consultez les sites sleepfoundation.org, sleepforkids.org et cdc.gov/sleep/about_sleep/how_much_sleep.html.

Âge	Durée de sommeil recommandée chaque jour*
De 3 à 5 ans	10 à 13 heures par jour
De 6 à 13 ans	9 à 11 heures par jour
De 14 à 17 ans	8 à 10 heures par jour

* Siestes incluses. Source : Fondation nationale du sommeil (National Sleep Foundation)

Les appuis et services, comme les soins de santé, le transport, les repas et les services de traduction aident à répondre aux besoins des élèves et de leurs familles. Découvrez l'assistance offerte aux élèves handicapés, aux Apprenants de l'anglais ELL et aux sans domicile fixe.

Services de santé

Les élèves en bonne santé ont plus de chances d'être plus performants et d'apprendre plus facilement. En matière de santé, les efforts des établissements scolaires se traduisent par de nombreuses actions de prévention et de prestation qui permettent de veiller à ce que tous les élèves soient au mieux de leur forme.

Accessibilité

Le DOE vise à garantir l'accessibilité de ses programmes, encadrements, et activités aux membres du personnel, partenaires communautaires, élèves et membres des familles d'élèves handicapés. En outre, tous les bâtiments du DOE sont régulièrement inspectés pour évaluer leur accessibilité aux élèves handicapés.

➤ Pour en savoir plus sur l'accessibilité des locaux, consultez le site schools.nyc.gov/buildings/building-accessibility.

Vaccinations obligatoires

Tous les élèves du pré-Kindergarten au 12e grade, doivent avoir des certificats de vaccination contre les maladies suivantes : diphtérie, coqueluche (pertussis), tétanos, polio, rougeole (measles), oreillons (mumps), rubéole (rubella), varicelle, hépatite B, haemophilus influenzae de type b (Hib) et méningocoque (men-ACWY) (grade 1 ou élèves plus âgés, uniquement).

➤ Pour en savoir plus sur ces exigences, consultez le site schools.nyc.gov/school-life/health-and-welness/immunizations.

Examens médicaux

Tous les nouveaux élèves du pré-K au 12e grade doivent subir un examen médical complet. Il est impératif de fournir une attestation du médecin prouvant qu'il a bien fait cet examen médical complet. Les élèves dont les parents ou tuteurs ne présentent pas cette attestation seront évalués par un médecin du DOE.

Aménagements spéciaux

Les établissements scolaires peuvent fournir des soins et services, et mettre en place les aménagements requis pour les élèves qui ont des besoins médicaux spéciaux. Il peut notamment s'agir des moyens matériels et logistiques pour pouvoir stocker et administrer de l'adrénaline (épinéphrine), surveiller le taux de glucose, entretenir des pompes à insuline, aérosols contre l'asthme, assurer des traitements prescrits par les médecins et bien d'autres adaptations. Si votre enfant a besoin de services spéciaux, vous devez remplir un formulaire médical que vous devez remettre à votre établissement scolaire. Vous pouvez vous procurer ces formulaires médicaux sur : schools.nyc.gov/school-life/health-and-wellness.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si votre enfant nécessite une attention spéciale pour des raisons de santé ou des aménagements spéciaux, vous devez en informer l'infirmier scolaire ou le directeur.

Examens ophtalmologiques

Tous les élèves scolarisés pour la première fois dans le système doivent être examinés six mois après leur premier jour de classe dans un établissement scolaire public de la ville de New York, et ce, quel que soit leur grade. De surcroît, les élèves de pré-k, Kindergarten, 1er, 3e, 5e grade ainsi que ceux qui font l'objet d'une évaluation afin de déterminer leur admissibilité au soutien éducatif spécialisé, doivent subir un examen ophtalmologique.

➤ En savoir plus en faisant des recherches sur « Vision Screenings » (« Examens ophtalmologiques ») sur schools.nyc.gov.

Santé physique et mentale

Les élèves scolarisés dans les cinq boroughs ont accès à des services médicaux et de santé mentale complets, notamment le suivi-conseil et les consultations, les thérapies et les soins de spécialistes dispensés aux élèves rencontrant des difficultés affectives et de comportement. De nombreuses écoles abritent des **Centres médicaux scolaires (School-Based Health Centers - SBHC)** et **programmes de santé mentale en milieu scolaire (School-Based Mental Health Programs - SBMHP)** qui fournissent respectivement des services médicaux complets et des ressources pour la santé mentale.

➤ Pour en savoir plus, effectuez des recherches sur « SBHC » et « SBMHP » sur schools.nyc.gov.

Éducation spécialisée

L'Éducation spécialisée fait référence aux services, aux programmes et aux cours offerts aux élèves handicapés en vue de favoriser leur épanouissement au niveau personnel et scolaire. Un **Plan d'éducation personnalisé (IEP)** est mis en place pour des élèves qui ont droit à des services d'éducation spécialisée. L'IEP comporte des informations relatives aux centres d'intérêt d'un élève, ses points forts, besoins, les programmes et les encadrements recommandés. Chaque IEP vise à offrir à l'élève handicapé les services adaptés à ses besoins individuels dans des environnements les moins restrictifs possible.

Procédure d'orientation

Les écoles proposent des activités de soutien aux élèves lorsqu'ils ont des difficultés scolaires dans un cadre d'enseignement général. Au nombre de ces services, on peut compter le tutorat ou le travail en petits groupes avec des enseignants.

Si vous pensez que votre fils/fille a besoin davantage d'aide que celle qui lui est consacrée en classe d'enseignement général, vous pouvez demander à ce qu'on l'oriente pour une évaluation en vue de décider d'aménagements d'éducation spécialisée, ou d'une « orientation initiale ». La procédure d'évaluation en vue des services d'éducation spécialisée comprend des évaluations faites pour voir si l'enfant présente un handicap. Pour demander une orientation initiale, vous devez écrire une lettre à l'établissement scolaire public de votre enfant, et demander à ce qu'on le fasse évaluer en vue de décider des services d'éducation spécialisée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les parents d'enfants handicapés scolarisés dans une école à charte ou une école non publique dans la ville de New York peuvent demander l'aide d'un Comité pour l'éducation spécialisée en Pré-school (pour les enfants âgés de 3 à 5 ans) ou d'un Comité pour l'éducation spécialisée (enfants âgés de 5 ans au moins). Pour en savoir plus, rendez-vous sur schools.nyc.gov/special-education/help/cpse-cse.

Avant l'évaluation de votre enfant, on vous demandera de donner par écrit votre consentement avisé. Votre enfant ne sera pas évalué tant que nous n'aurons pas reçu votre consentement par écrit.

Sitôt terminée l'évaluation de votre enfant, vous serez invité en tant que membre de l'équipe IEP de votre enfant à participer à une réunion. À cette réunion, vous ferez la connaissance des membres du personnel de l'école de votre fils/fille pour discuter des résultats de l'évaluation de votre enfant et décider de son droit aux encadrements d'éducation spécialisée. Au cas où votre enfant y aurait droit, vous collaborerez avec les membres de l'équipe en vue de la mise en place de son IEP où seront indiqués les programmes d'éducation spécialisée et/ou les encadrements qui lui seront proposés.

➤ Pour en savoir plus sur l'éducation spécialisée et le processus d'orientation, visitez la page schools.nyc.gov/special-education.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 147 000 élèves de la Ville sont classés English Language Learners (Apprenants de l'anglais).
Source : Enquête sur les élèves d'éducation bilingue

Apprenants de l'anglais

Un **élève apprenant de l'anglais (ELL, English Language Learner)** est un élève dont la langue parlée à la maison n'est pas l'anglais et qui a besoin de soutien pour l'apprentissage de l'anglais. Les écoles s'évertuent à faire en sorte que les élèves ELL sachent parfaitement lire, écrire, parler et comprendre l'anglais afin de réussir dans toutes les matières principales.

Identifier les besoins linguistiques

Les écoles sont chargées de collaborer avec les familles pour identifier les élèves ELL. Les familles des nouveaux élèves remplissent le **Questionnaire d'identification de la langue parlée à la maison (HLIS, Home Language Identification Survey)** qui servira à informer les membres du personnel scolaire sur les langues parlées au domicile de l'élève. Si la langue parlée à la maison n'est pas l'anglais, il se pourrait que l'élève doive passer l'**examen d'identification des élèves Apprenants de l'Anglais de l'État de New York (New York State Identification Test for English Language Learners, NYSITELL),** dont les résultats décideront s'il a besoin ou non de soutien pour mieux maîtriser l'anglais.

Au cas où un enfant aurait besoin de ces appuis, les membres du personnel de l'école rencontreront ses parents pour leur faire un exposé des différents programmes à la portée des ELL dans NYC. Cette réunion se tient dans la langue que préfèrent parler les parents. Tous les ELL doivent se voir offrir **au moins des cours d'anglais nouvelle langue (ENL).** Si les parents d'un ELL souhaitent que leur enfant suive un programme bilingue, mais qu'aucun programme de ce type n'est disponible dans leur établissement, ils peuvent demander un transfert vers un autre établissement qui offre ce programme.

Types de programmes

Les élèves apprenants de l'anglais ont le choix entre trois types d'appuis scolaires et linguistiques :

Dans les programmes **double-langue (Dual Language)**, les élèves ont des cours dans deux langues : En anglais et dans une autre langue, comme l'espagnol, le chinois ou le français. Dans le cadre de ce programme, les élèves apprennent à lire, écrire et parler en anglais et dans une autre langue. Dans ces cours, on retrouve des élèves qui maîtrisent très bien l'anglais et des ELL qui parlent tous la même langue à leur domicile.

Les programmes bilingues passerelles (TBE, Transitional Bilingual Education) proposent des cours en anglais et dans la langue que parle l'élève chez lui/chez elle. Dans ces cours, chaque élève parle la même langue chez lui/elle. Au fur et à mesure que le niveau des élèves en anglais s'améliore, la durée de l'instruction en anglais augmente, tandis que celle de l'instruction dans la langue parlée chez eux diminue.

Les programmes **Anglais nouvelle langue (ENL)** offrent aux élèves des cours en anglais et des appuis dans leur langue. Ils apprennent à lire, à écrire et à parler en anglais. Ces programmes peuvent varier selon le grade et les compétences en langue des élèves. Les élèves qui bénéficient de ce programme ont une origine qui offre une riche diversité linguistique. Ils apprennent l'anglais dans les matières comme des mathématiques, sciences et études sociales.

➤ Vous trouverez davantage d'informations sur les programmes ELL en visitant la page : schools.nyc.gov/Ell.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le DOE a passé un contrat portant sur plus de 8000 bus scolaires. C'est le deuxième plus grand système de bus du monde !

Traduction et interprétation

Le DOE parle dans la même langue que vous ! Demandez au coordinateur des parents ou au directeur de l'école de votre enfant si vous avez besoin d'aide dans votre langue. Des traductions des documents et de notre site Web sont disponibles en arabe, bengali, chinois, français, créole haïtien, coréen, russe, espagnol et ourdou, les neuf langues étrangères les plus couramment parlées dans nos établissements scolaires. Des services d'interprètes sont disponibles en 200 langues. Si vous avez des questions ou commentaires sur l'assistance linguistique fournie à l'école de votre enfant, composez le (718) 935-2013 ou envoyez-les par e-mail à : hello@schools.nyc.gov.

Langue des signes

Pour bénéficier des services d'un interprète en langue des signes, veuillez contacter le coordinateur des parents de l'école de votre enfant ou le Bureau des services d'interprétation en langue des signes au : (212) 802-1500, poste 7181, ou envoyez un e-mail à l'adresse suivante : OSLIS@schools.nyc.gov.

Services de transport aux écoles de la ville

Les élèves de la ville peuvent avoir droit aux **services de bus scolaire jaune** (quand ils sont disponibles) ou à une **MetroCard** gratuite ou à demi-tarif. Ce droit dépend du niveau scolaire, ainsi que de la distance entre le domicile de l'élève et son école.

Les élèves sans abri ou ceux vivant en logement temporaire ont droit à la prise en charge du transport au matin et à la sortie des classes. Pour en savoir plus, prière de consulter la section « Élèves sans abri ou en logement précaire » à la page 19.

Critères d'admissibilité aux services de bus scolaire jaune :

Du Kindergarten au 2e grade les élèves doivent vivre à une ½ mile au moins de leur école.

Du 3e au 6e grade les élèves doivent vivre à 1 mile au moins de leur école.

Du 7e au 12e grade les élèves n'ont pas droit aux services du bus jaune.

Les élèves qui doivent traverser plusieurs boroughs pour aller à l'école n'ont pas droit aux services de transport scolaire en bus jaune, quel que soit leur âge.

Les élèves aux besoins spéciaux peuvent bénéficier des services de transport scolaire en bus jaune si leur IEP les recommande.

MetroCards

Deux types de MetroCard sont disponibles pour les élèves de la ville, du Kindergarten au 12e grade, qui ont en droit :

Plein tarif : une MetroCard gratuite dont les élèves peuvent se servir pour les déplacements entre domicile et école, dans les trains et bus de la MTA.

Demi-tarif : une MetroCard qui n'est valable que dans les bus de la MTA. Les élèves doivent couvrir, à l'aller et au retour, la moitié des frais que leur coûterait chaque trajet plein tarif.

Les modalités de distribution des MetroCard aux élèves sont comme suit :

Du Kindergarten au 2e grade

- Trajet domicile-école inférieur à ½ mile — Demi-tarif
- Trajet domicile-école supérieur ou égal à ½ mile — Plein tarif

Du 3e au 6e grade

- Trajet domicile-école inférieur à ½ mile — Pas de MetroCard
- Trajet domicile-école supérieur ou égal à ½ mile mais inférieur à 1 mile — Demi-tarif
- Trajet domicile-école supérieur ou égal à 1 mile — Plein tarif

Du 7e au 12e grade

- Trajet domicile-école inférieur à ½ mile — Pas de MetroCard
- Trajet domicile-école supérieur ou égal à ½ mile mais inférieur à 1,5 miles — Demi-tarif
- Trajet domicile-école supérieur ou égal à 1,5 miles — Plein tarif

➤ Pour toute question relative à la prise en charge du transport, visitez la page optnyc.org ou téléphonez au (718) 392-8855.

L'été dans la ville

L'Été dans la ville (SITC, Summer in the City) est la méthode d'approche de l'apprentissage de la Ville de New York à l'apprentissage pendant l'été. Par le biais du programme SITC, les élèves suivent des cours de lecture et de mathématiques, visitent les institutions culturelles à travers la Ville, et bénéficient de repas gratuits et équilibrés (petit déjeuner et déjeuner).

Le programme SITC offre deux sortes d'apprentissage pendant l'été :

- **Le programme École pendant l'été :** offert aux élèves qui ne satisfont pas aux critères de passage en classe supérieure ; et
- **Le programme Académie de l'été :** il s'agit d'un programme à journée entière où le petit déjeuner et le déjeuner sont offerts, où les élèves font des travaux pratiques des matières STEM (sciences, technologie, ingénierie, et mathématiques), des cours avancés de mathématiques et de lecture, ainsi que des sorties pour visiter des musées, des parcs et d'autres institutions culturelles. Le programme Académie de l'été convient aux élèves à qui il n'a pas été recommandé de suivre des cours d'été.

➤ Pour en savoir plus, visitez la page schools.nyc.gov/summerschool.

Soutien aux familles immigrées

Le DOE s'engage à assurer la protection du droit de tous les élèves de fréquenter l'école publique, quels que soient leurs statuts d'immigrés, leurs nationalités d'origine ou leurs religions. La Cour Suprême des États-Unis a en outre reconnu l'importance de l'éducation publique pour tous les élèves, y compris les élèves sans papiers.

Nous tenons à ce que vous sachiez que le DOE :

- ne permet pas aux agents de la force publique qui ne sont pas de la Ville de New York, notamment ceux en charge de l'application des lois de Douanes et de l'immigration (ICE), d'entrer dans les locaux de l'école à moins que la loi ne l'exige ; et
- le DOE ne fait pas cas du statut d'immigré des élèves ou des membres de leur famille, et ne publie pas les informations sur les élèves à moins que la loi ne l'exige.

Pour les aider à assurer que tous nos élèves continuent à apprendre dans des cadres sécurisés et bienveillants, le DOE a donné aux écoles des directives concernant les requêtes, recherches ou détentions liées à l'immigration. Pour en savoir plus, notamment sur les ressources disponibles pour les familles et les réponses aux questions les plus récurrentes, visitez la page schools.nyc.gov/supportingallstudents.

Élèves sans abri et en logement précaire

La législation fédérale et les Dispositions réglementaires du Chancelier du DOE exigent que les élèves sans domicile fixe, ou en situation de logement précaire, aient le même accès à l'éducation et aux services, notamment les services d'éducation spécialisée, que les élèves en logement permanent.

Les élèves en logement provisoire peuvent avoir droit à des services de transport gratuits aux écoles de la ville pour leurs trajets aller-retour comme suit :

- Les élèves du Kindergarten au 6e grade peuvent bénéficier gratuitement des services du bus jaune, le cas échéant. Si ces services ne sont pas disponibles, ils ont droit à des MetroCards dédiées aux élèves.
- Les parents/tuteurs d'élève des classes du pré-k au 6e grade qui ont reçu des MetroCards ont également droit à des MetroCards ; et
- Les élèves du 7e au 12e grade ont droit à des MetroCards dédiées aux élèves.

➤ Pour en savoir plus, visitez la page schools.nyc.gov/sth.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le DOE offre chaque jour de classe environ 850 000 repas aux élèves de la Ville.

Repas scolaires

Le DOE est heureux d'offrir le petit déjeuner et le déjeuner gratuitement à tous les élèves. Tous les repas servis dans les cantines scolaires remplissent, voire excèdent, les normes nutritionnelles minimales définies par l'État fédéral. Les produits offerts ne contiennent pas d'additifs (parfums ou colorants artificiels, conservateurs ou sirop de maïs à haute teneur en fructose). Les menus incluent du pain complet, des fruits frais et, dans certaines écoles, un buffet de salades.

Les menus de tous les repas scolaires sont publiés en ligne sur schoolfoodnyc.org. Les menus végétariens y figurent aussi. Vous pouvez également rester constamment au courant du menu des repas scolaires en vous servant de l'application mobile SchoolFood, officielle du DOE : schoolfoodnyc.org/MediaCenter/mobileapp.

Petit déjeuner gratuit

Un petit déjeuner est servi gratuitement à tous les élèves de la Ville dans leur école. Ils peuvent le prendre soit dans la cafétéria avant le début des cours ou dans la salle de classe dans le cadre du programme **Petits déjeuners servis en salle de classe (BIC, Breakfast in the Classroom).** Le programme BIC est disponible dans toutes les écoles primaires.

Services diététiques pour les élèves

Le DOE sait bien combien il est important d'assurer que tous les élèves aient la même chance de profiter des repas scolaires. Chaque mois, le DOE publie les menus du petit déjeuner et du déjeuner pour convenir aux besoins diététiques spéciaux des élèves. Consultez l'infirmier/infirmière de l'école pour mettre en place un régime qui convient à votre enfant, en fonction des recommandations de son médécin.

Déjeuner gratuit pour tous

Tous les élèves des établissements scolaires publics de la Ville ont droit maintenant au déjeuner gratuit. Tous les parents, quel que soit leur revenu, doivent remplir un **Formulaire de demande de repas scolaire** afin que nos établissements scolaires puissent continuer à recevoir les subventions que leur accorde le gouvernement fédéral pour ce programme et d'autres. Demandez un formulaire imprimé à l'établissement scolaire de votre enfant, ou remplissez-le en ligne à l'adresse : nyc.applyforlunch.com.

Si vous ajoutez de l'argent à votre compte **MySchoolBucks** pour couvrir les frais du déjeuner de votre enfant avant l'année scolaire 2017–18, ou s'il y a un solde de l'argent que vous avez déposé les années précédentes sur ce compte, la totalité du montant doit vous être remboursée. Si vous n'avez pas été remboursé, ou si vous souhaitez poser des questions relatives à ce remboursement, envoyez un e-mail à l'adresse SFLunchRefunds@schools.nyc.gov.

Programme estival de restauration

Par le biais du **programme estival de restauration (Summer Meals Program),** tous les mineurs (18 ans et moins), peuvent manger gratuitement dans les locaux des écoles publiques, associations à but non lucratif, piscines et parcs de la Ville, ainsi que dans les centres du Service Logement de la Mairie de New York. Servez-vous de l'application mobile ou faites le 311 pour savoir où ces repas sont servis près de chez vous.

Le Code de discipline (le Code) concourt à la défense d'un environnement scolaire où règne la sécurité, permettant aux élèves de s'épanouir dans leurs relations aux autres et de progresser en classe. Tous les membres de la communauté scolaire doivent connaître et comprendre les règles générales définies par le DOE pour le comportement des élèves. Le Code donne au personnel scolaire la possibilité de gérer les actes répréhensibles chez les élèves par le conseil, l'orientation et la prise en charge.

Il s'applique à tous les élèves du Kindergarten au 12e grade, avec des brochures spécifiques qui concernent ceux du Kindergarten au 5e grade et ceux du 6e au 12e grade. Vous pouvez vous procurer le Code au format imprimé auprès des écoles ou en ligne, en 10 langues, en visitant la page : schools.nyc.gov/school-life/rules-for-students/discipline-code.

Assurer la sécurité des élèves

Nous faisons de notre mieux pour assurer que nos élèves apprennent dans un cadre sécurisé où ils se sentent protégés. Tous les établissements scolaires disposent de plans de sécurité en vue d'assurer la protection des élèves dans leur enceinte en cas d'urgence. Dans le cadre du plan de sécurité scolaire, les élèves et membres du personnel participent aux exercices d'entraînement aux situations d'urgence pendant l'année scolaire. Ces cours sont conçus pour les différents niveaux scolaires afin de garantir que les informations sont transmises aux élèves sans provoquer de panique. Des informations sur la sécurité sont également envoyées aux parents pour les aider à aborder avec leur enfant des conversations relatives à la préparation aux situations d'urgence dans les écoles. Chaque année, toutes les écoles font au moins trois (3) exercices de sécurité dans les bus scolaires.

➤ Pour en savoir plus sur les protocoles de sécurité mis en place par le DOE, visitez la page schools.nyc.gov/school-life/support/emergency-readiness.

Directives relatives à l'usage des médias sociaux

Que ce soit au sein du cadre scolaire ou en dehors de celui-ci, les élèves doivent utiliser les médias sociaux de manière responsable. Pour avoir avec les enfants une discussion au sujet du contenu publié en ligne, les familles peuvent s'inspirer des directives suivantes :

- Donnez des idées pour se créer une judicieuse emprunte numérique ;
- Expliquez comment réagir aux messages dangereux et autres informations blessantes ; et
- Suggérez des moyens pour utiliser les médias sociaux de manière positive.

➤ Trouvez l'intégralité des directives relatives à l'usage des médias sociaux et un guide pour les parents à l'adresse suivante : schools.nyc.gov/school-life/rules-for-students/digital-citizens.

Règles et principes d'usage des téléphones portables

Tous les élèves sont autorisés à avoir des téléphones cellulaires, des appareils informatiques et des baladeurs audio dans l'enceinte scolaire. Chaque école a ses propres règles d'usage des téléphones cellulaires et autres appareils électroniques. Les élèves qui apportent leur téléphone portable en classe doivent l'utiliser dans les limites de ces règles. Les téléphones peuvent être confisqués aux élèves qui ne respectent pas les règles d'usage des téléphones portables appliquées dans leur école.

Les téléphones doivent rester éteints durant tous les contrôles scolaires, tests et épreuves en salle de classe ou d'examen, et durant les exercices d'entraînement de sécurité incendie ou de préparation aux situations d'urgence. Leur usage est interdit dans les vestiaires et toilettes.

Les familles sont invitées à s'adresser au coordinateur des parents ou au directeur de l'établissement scolaire de leur enfant s'ils ont des questions sur le règlement relatif aux téléphones portables en vigueur.

➤ Pour en savoir plus sur les règles du DOE relatives à l'utilisation des téléphones portables, consultez la page schools.nyc.gov/school-life/policies-for-all/chancellors-regulations.

Imposer le respect pour tous

Le DOE se fait une priorité de mettre en place et de maintenir des environnements scolaires sécurisants, ouverts à tous où les élèves et les membres du personnel se sentent respectés. L'agression verbale et physique, le harcèlement, l'intimidation et la discrimination, quelles que soient leurs formes, ne sont pas tolérés dans nos établissements scolaires.

Où Doit S'appliquer le Code De Discipline ?

- Dans l'enceinte scolaire, avant, durant et après les heures de classe ;
- Durant les déplacements dans les véhicules affrétés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York ;
- Lors des fêtes, manifestations et autres évènements patronnés par les établissements scolaires ; et
- En dehors des locaux et terrains scolaires dès lors que le comportement d'un(e) élève trouble ou pourrait troubler le déroulement de l'instruction ou la vie des acteurs impliqués dans les établissements scolaires.

Le DOE a pour politique d'entretenir un cadre scolaire libre de tout harcèlement, intimidation et/ou brimades, et discrimination réels ou supposés de la victime fondée sur la race, la couleur de peau, l'appartenance ethnique, l'origine nationale, le statut de citoyen/d'immigré, la religion, le sexe, l'identité/expression ou/et orientation sexuelles, le handicap, et/ou le poids.

La politique du **Respect pour tous** du DOE définit les types de comportements interdits dans nos écoles et indique aux élèves, parents et membres du personnel les diverses méthodes pour signaler tous les incidents, et favoriser un environnement scolaire où chacun se sent protégé et bien accueilli.

➤ Vous trouverez davantage d'informations sur la politique Respect pour Tous en visitant la page : schools.nyc.gov/respectforall.

Prévenir le harcèlement

Il peut se manifester par des actes d'intimidation, de discrimination ou de pression. Il peut être physique, verbal, écrit ou miner les relations à autrui. Les familles jouent un rôle important dans la prévention du harcèlement.

- Expliquez à votre enfant ce que c'est que le harcèlement et comment l'affronter sans prendre de risques ;
- Parlez souvent avec votre enfant et écoutez-le ;
- Posez-lui des questions sur ce qui se passe à l'école, sur ses amis, craintes et soucis ;
- Soyez attentifs à tout changement (comme une faible estime de soi, un sommeil difficile ou le fait d'éviter d'aller en classe ou de se retrouver en contact avec les autres) ;
- Surveillez aussi ce qu'il/elle fait en ligne ou sur les appareils technologiques modernes. (On parle de cyber-harcèlement quand les jeunes se harcèlent par l'intermédiaire de médias sociaux, de textos et autres médias électroniques) ; et
- Faites savoir à votre enfant combien il est important que les enfants parlent lorsqu'ils se sentent menacés ou harcelés.

➤ Renseignez-vous plus avant sur les conversations que vous pouvez avoir avec votre enfant au sujet du harcèlement et comment prévenir ce type de comportement en visitant la page stopbullying.gov.

Signaler une situation de harcèlement

Le harcèlement n'est toléré sous aucune forme. Les élèves qui estiment avoir été victimes de pression, d'intimidation, de discrimination ou de harcèlement, perpétrés par un de leurs camarades ou un membre du personnel, sont fortement encouragés à signaler les faits à un adulte sur le champ. De plus, tous les élèves au courant d'une situation de harcèlement doivent alerter une personne travaillant dans l'enceinte scolaire ou le référent Respect pour Tous dont le nom figure sur les affiches Respect for All mises sur les murs de l'établissement scolaire.

Toute personne, y compris les parents d'élèves, peut également signaler un incident de harcèlement, par e-mail à l'adresse RespectForAll@schools.nyc.gov. Vous pouvez également téléphoner au (718) 935-2288 pour demander de l'aide.

Harcèlement d'un(e) élève par un(e) employé(e)

Les parents doivent signaler les incidents de harcèlement, discrimination, brimades et d'intimidation d'un(e) élève par un(e) employé(e) au Chef de l'établissement scolaire ou au **Bureau des enquêtes spéciales (Office of Special Investigations)** du DOE.

Tout incident de discrimination d'un élève par un employé, qui le traiterait différemment en raison de sa race, couleur de peau, de son âge, appartenance ethnique, de sa religion, de ses croyances, de sa nationalité d'origine, de son identité/expression/orientation sexuelle, statut d'immigré, poids, ou handicap, doit être signalé au chef de l'établissement scolaire ou au **Bureau de l'égalité des chances (Office of Equal Opportunity)** du DOE.

➤ Pour déposer une plainte à l'OSI ou à l'OEO, rendez-vous sur la page schools.nyc.gov/about-us/leadership/legal.

Transferts pour raisons de sécurité

Les parents d'élèves qui estiment que leurs enfants ne sont pas en sécurité à l'école doivent aller voir le directeur de l'école ou son représentant pour discuter de leurs inquiétudes. Si un transfert dans un autre établissement scolaire pour raisons de sécurité s'avère nécessaire, les écoles travaillent avec les parents pour rassembler les pièces afférentes au problème de sécurité. Les écoles sont tenues de faire la demande de transfert et de joindre tous les justificatifs au dossier déposé, auprès du Centre d'accueil pour les familles compétent.

➤ Renseignez-vous plus avant en visitant la page : nyc.gov/schools/transfers ou en composant le (718) 935-3500.

3-K

Les Programmes 3-K proposent aux enfants de 3 ans des opportunités exceptionnelles d'apprentissage les préparant à réussir en classe et dans la vie. Les études démontrent que deux ans d'un programme d'éducation de la petite enfance de qualité donnent aux enfants des compétences bien plus solides en mathématiques, en lecture et en langue, ainsi que de meilleures aptitudes socio-émotionnelles pour aborder les classes primaires. Ce programme est désormais disponible dans six (6) districts, où chaque salle de classe proposant ce programme se veut un lieu d'observation, de découverte, d'apprentissage et de joie. En dernier lieu, la Ville espère collaborer avec les dirigeants de l'État et du gouvernement fédéral en vue de proposer le programme 3-K à l'échelle de la Ville entière.

Les élèves en programme 3-K apprennent à :

- améliorer leur capacité d'élocution et d'expression par le biais d'interactions positives avec les adultes et d'autres enfants ;
- s'impliquer dans l'apprentissage pratique par le biais de compétences de base, des sciences/de l'exploration, des arts et des pièces de théâtre ;
- établir des routines en salle de classe chaque jour ; et
- exprimer leurs émotions et idées.

Tout enfant né en 2016 et habitant la Ville de New York est admissible au programme 3-K durant l'année scolaire 2019-2020.

➤ Rendez-vous sur schools.nyc.gov/3k pour en savoir plus.

Pré-Kindergarten

Le programme Pré-K apprend aux enfants à trouver des solutions à des problèmes, à lire, à poser des questions, à développer leurs compétences linguistiques et à collaborer. Tout enfant de quatre ans habitant la Ville de New York peut suivre des cours de pré-K gratuits et de qualité en journée complète. Des classes de pré-Kindergarten (ou pré-K) sont ouvertes dans tous les quartiers dans les écoles du district et Centres d'éducation de la Petite enfance (NYCEEC, New York City Early Education Centers).

Au Pré-K, les élèves apprennent à :

- résoudre des problèmes, identifier les nombres, reconnaître et écrire les lettres, poser des questions, attendre leur tour et partager avec leurs camarades de classe ;
- acquérir du vocabulaire et développer le langage en discutant avec leurs enseignants et les autres enfants de leur classe, et via les livres, les poésies et les comptines ;
- s'exprimer et développer leur créativité par le dessin, la peinture, la sculpture et d'autres formes d'art ;
- participer à des activités de mise en forme, s'adapter à des routines et développer des habitudes positives et saines ; et
- étoffer leur connaissance du monde qui les entoure et apprendre à appliquer leurs savoirs dans les mathématiques, les sciences, les études sociales et l'expression artistique.

Tout enfant né en 2015 et habitant la Ville de New York a droit aux services de pré-K durant l'année scolaire 2019-20.

➤ Rendez-vous sur schools.nyc.gov/prek pour en savoir plus.

Apprentissage au Pré-K au-delà du temps scolaire

L'éducation des jeunes enfants débute bien avant qu'ils aient passé le pas de l'école primaire pour la première fois. Des études montrent que plus de 85 % du cerveau se développe avant l'âge de cinq ans. Les parents d'enfants en pré-K peuvent contribuer à leur apprentissage en dehors de la salle de classe afin d'améliorer leurs connaissances et aptitudes. Pour en savoir plus et trouver des ressources, consultez le site schools.nyc.gov/preklearn.

École primaire (classes K–5e grade)

L'École primaire développe l'aptitude des enfants à apprendre et à retenir de nouvelles informations. En classe, les élèves du primaire étudient diverses matières afin de développer la créativité et l'esprit critique dont ils auront besoin pour relever les défis dans les futures classes qui les attendent. Les années d'école primaire du Kindergarten au 5e grade permettent d'acquérir les bases de lecture, d'écriture, d'écoute, d'expression orale, des mathématiques, des sciences dures et sciences sociales, d'éducation physique et sanitaire, ainsi que d'expression artistique.

Kindergarten

Le Kindergarten, c'est l'étape où les élèves acquièrent les compétences de base en lecture, en écriture et en arithmétique. Dans ce grade, les élèves :

- apprennent l'alphabet (notamment les sons des lettres, les mots, et comment les prononcer) ;
- font part de ce qu'ils pensent et ressentent par le biais de discussions, de dessins et de travaux d'écriture ;
- explorent la musique, le mouvement et l'art de jouer ;
- identifient les chiffres et apprennent à compter jusqu'à 100 ;

- font des opérations d'addition et de soustraction avec des nombres allant jusqu'à 10 ;
- s'instruisent sur la famille, l'école ou les membres de la communauté ; et
- étudient les plantes et les animaux, et identifient certains matériaux (tels que le métal et le bois), ainsi que leurs caractéristiques.

1er grade

Les élèves du premier grade enrichissent leur savoir, en s'appuyant sur leur connaissance des mots et leurs notions en mathématiques, et notamment :

- comprennent les nombres entiers et la signification de la place des chiffres ;
- apprennent à soustraire des nombres jusqu'à 20 ;
- décrivent des formes ;
- sont capables de lire l'heure ;
- identifient et comparent les animaux de formes, tailles et genres divers ;
- connaissent les propriétés des solides, liquides et gaz ;
- comprennent les notions de base du changement de température et de saisons ; et
- découvrent la musique et le rythme.

2e grade

Les élèves du deuxième grade développent leurs compétences en lecture et en écriture à l'aide d'une variété de textes, tout en élargissant leurs connaissances en mathématiques. Les élèves commencent à :

- corriger des textes qu'ils ont écrits eux-mêmes ;
- poser des questions du genre « qui, quoi, où, quand, pourquoi, et comment » à propos de ce qu'ils ont lu ;
- apprendre à résoudre des problèmes (avec énoncé) de mathématiques ;
- faire des opérations d'addition et de soustraction avec des nombres allant jusqu'à 100 ;
- travailler avec des fractions et unités de mesure, comme l'argent ;
- étudier l'histoire, la géographie et le gouvernement de la ville de New York ; et
- découvrir les notions de base sur les sciences de la Terre.

3e grade

En 3e grade, les élèves apprennent à exprimer leurs idées clairement tout en approfondissant leurs connaissances en maths, notamment les opérations de multiplication et de division. Les élèves du 3e grade :

- apprennent à résoudre des problèmes avec emploi des opérations de multiplication et de division sur des nombres allant jusqu'à 100 ;
- acquièrent des connaissances sur les communautés et cultures pour la première fois ;
- assimilent mieux les notions du son et de la chaleur ;
- étudient les modes de vie des animaux et des plantes et leur adaptation à l'environnement qui les entoure ; et
- doivent passer, pour la première fois, les épreuves de mathématiques/ELA des examens d'État de NY.

4e grade

Lorsque les élèves arrivent en 4e grade :

- ils identifient le thème et l'idée principale des textes, prennent des notes, font des recherches et organisent les informations ;
- ils abordent les problèmes (avec énoncé) de mathématiques pour les résoudre en plusieurs étapes ;
- ils effectuent des opérations d'addition et de soustraction sur des fractions ;
- ils réalisent des mesures d'angles, de volumes, de masses et du temps ;
- ils étudient l'histoire et le gouvernement de l'État de NY ; et
- ils approfondissent leurs connaissances sur les animaux, les plantes, les environnements naturels, l'électricité, le magnétisme et les modes d'interaction entre l'eau, la terre et l'air.

5e grade

Les élèves du 5e grade (dernier grade avant le collège) passent leur temps à se préparer pour le cursus qu'ils auront à suivre dans les classes du 6e au 8e grade. Tout au long de cette année scolaire, les élèves du 5e grade :

- enrichissent leur vocabulaire en lisant des ouvrages plus ardus et en découvrant de nouveaux mots ;
- comprennent et emploient des mots au figuré ;
- rédigent des explications et des résumés de textes, et partagent leurs propres interprétations en argumentant leurs propos ;
- apprennent à manipuler des nombres décimaux à deux chiffres après la virgule ;
- abordent les notions de géométrie, les mesures, les exposants et des fractions plus complexes ;
- étudient la géographie du monde, et découvrent les cultures occidentales et les sociétés primitives de l'hémisphère ouest ;
- développent leurs connaissances sur les sciences de la Terre, notamment sur les écosystèmes ; et
- abordent les bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition.

Collège (classes du 6e au 8e grade)

Le collège (Middle School) est une période charnière décisive dans le bon déroulement de la scolarité, et l'épanouissement social et affectif des jeunes. C'est une période de transition où peuvent se produire différents changements physiques, affectifs et dans les rapports à autrui. Les enfants connaîtront peut-être des problèmes d'estime ou de confiance en soi, et peuvent ne pas réussir à faire ou à gérer certaines choses par eux-mêmes. Pendant cette période, il est important que les parents restent impliqués et s'intéressent à ce qui se passe dans la vie de leurs enfants. Ces années posent les bases sur lesquelles ils s'appuieront au lycée et même au-delà lorsqu'ils feront le tour des études universitaires possibles et s'y prépareront.

6e grade

Lorsque les élèves commencent le collège au 6e grade :

- ils lisent une large variété d'écrits et analysent le choix des mots et le point de vue des auteurs, ainsi que les styles et la structure des textes ;
- ils rédigent des récits et textes argumentatifs, en veillant davantage à bien choisir le style et le ton de chaque langage ;
- ils étudient l'algèbre, les statistiques, les quotients et les équations à une inconnue ;
- ils apprennent quelles sont les différentes formes d'énergie et explorent la diversité de la vie sur Terre ; et
- ils découvrent la géographie et l'histoire de l'hémisphère est de la planète, notamment l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Australie.

7e grade

Les élèves du 7e grade :

- rédigent des textes de genres et styles variés, y compris des compositions écrites où plusieurs points de vue se confrontent ;
- résolvent des problèmes de mathématiques avec des taux, ratios, proportions et pourcentages ;
- approfondissent leurs connaissances en géométrie, notamment les aires, surfaces, périmètres et volumes ;
- étudient les changements survenant à la surface de la Terre au fil du temps ;
- s'instruisent sur l'histoire de la Ville, de l'État et du pays, de l'époque précoloniale à la Guerre Civile ;
- découvrent les arts visuels, la musique, la danse ou le théâtre.

Commencez à vous préparer au lycée

Il n'est jamais trop tôt pour que les élèves du collège et leurs parents commencent à se préparer au lycée.

Se préparer : Classes du 6e et 7e grade

Cherchez des établissements scolaires et cursus qui concordent avec les centres d'intérêt de votre enfant, puis renseignez-vous sur les critères et modalités d'admission de chacun en consultant l'*Annuaire des lycées* (High School Directory) publié par le DOE. Il existe plus de 400 lycées et ceux-ci proposent en tout plus de 700 cursus et filières.

Faites votre demande d'admission : 8e grade*

Participez aux foires aux écoles, aux réunions d'information et aux opérations portes ouvertes. Pour en savoir plus, consultez la page 7.

** Les élèves de 9e grade (non redoublants) sont également autorisés à soumettre un nouveau formulaire de demande d'admission pour être acceptés en 10e grade dans l'un des lycées de leur choix.*

8e grade

N'ayant plus qu'une année scolaire devant eux avant de commencer le lycée, les élèves du 8e grade :

- interprètent et analysent une variété de textes qui les préparent aux exigences du lycée ;
- étudient différentes techniques d'écriture comme les analogies, les allusions ou l'ironie ;
- évaluent la logique et le raisonnement de textes argumentatifs ;
- utilisent des représentations graphiques pour résoudre des équations algébriques, appliquent le théorème de Pythagore et apprennent à analyser des figures à 2 et à 3 dimensions ;
- identifient les activités de l'Homme impactant l'environnement ;
- étudient les Lois du mouvement qui expliquent la manière dont les objets se déplacent sur Terre et à travers le système solaire ;
- découvrent la Reconstruction, l'industrialisation, les grandes guerres mondiales et l'époque moderne de l'histoire des États-Unis ; et
- enrichissent leurs connaissances et talents en arts visuels, en musique, en danse, en spectacle et en théâtre.

Cours obligatoires en 7e ET 8e GRADES

Matière	7e grade	8e grade
Arts de la langue anglaise (ELA, English Language Arts)	Toute l'année	Toute l'année
Sciences sociales (Social studies)	Toute l'année	Toute l'année
Mathématiques	Toute l'année	Toute l'année
Sciences	Toute l'année	Toute l'année
Langues étrangères (LOTE, Languages Other than English)	Une année entière	
Éducation physique	Cours (la moitié de l'année scolaire)	Cours (la moitié de l'année scolaire)
Santé	Cours (la moitié de l'année scolaire)	
Expression artistique	Une année entière, avec au moins deux des disciplines suivantes : arts visuels, musique, danse ou théâtre	
Technologie	Une année entière au total	
Recherches, manipulation de données et usage de la bibliothèque	Une séance de cours par semaine	Une séance de cours par semaine
Plan de carrière et formation professionnelle	Plage de temps définie par chaque collège	
Compétences professionnelles et extra-scolaires	Un total de trois quarts d'une année	
Éducation bilingue et/ou ENL	En fonction des besoins de chaque élève	

Voir la section *Comprendre les règles de passage en classe supérieure* à la page 12 pour en savoir plus.

Lycée (classes du 9e au 12e grade)

Le lycée est une période qui stimule l'enthousiasme des élèves qui ont désormais un plus grand choix et davantage de responsabilités. Les élèves s'emploient à maîtriser diverses matières, à s'enquérir des études supérieures et carrières qui leur sont possibles, et à satisfaire aux critères pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Leurs notes et travaux en cours, activités parascolaires, stages en milieu professionnel et expériences de bénévole au service des autres jouent un rôle capital. Les lycéens peuvent avoir besoin d'aide pour gérer leurs priorités en matière de responsabilités et rester sur la bonne voie.

Les cours

D'ici la fin du lycée, il est demandé aux élèves de finir certains cours et réussir leurs examens, notamment l'anglais, les mathématiques, les sciences sociales et sciences dures. Les élèves accumulent des crédits en validant ces cours. Certains cours en options peuvent varier d'une école à une autre ou d'un programme à un autre. Les élèves doivent accumuler 44 crédits scolaires au total, répartis sur des disciplines spécifiques et réussir des examens spécifiques pour obtenir leur diplôme de fin d'études.

Conditions à remplir pour l'obtention d'un diplôme

Dans l'État de New York, les élèves peuvent obtenir trois types de diplôme : un **diplôme Regents**, un **diplôme Regents avancé** et un **diplôme local**. Un diplôme Regents avancé permet aux élèves d'acquérir des compétences supplémentaires en mathématiques, en sciences et en langues étrangères. Tous les élèves peuvent obtenir un diplôme Regents ou Regents avancé. Seul les élèves ayant rempli des critères spécifiques peuvent obtenir un diplôme local. Tous ces diplômes sont des diplômes de fin d'études secondaires valides.

Pour qu'un élève obtienne un diplôme, il doit accumuler des crédits pour certains cours précis et passer des examens Regents spécifiques. Tous les élèves doivent être encouragés à satisfaire aux exigences des cours en option les plus difficiles. Un parent qui estime qu'un élève n'est pas en bonne voie pour réussir son diplôme de fin d'études secondaires doit contacter sans plus attendre le conseiller d'orientation de l'élève.

➤ Renseignez-vous plus avant sur les conditions à remplir pour un diplôme local, Regents ou Regents avancé, ainsi que sur la préparation aux études supérieures en visitant la page : schools.nyc.gov/school-life/rules-for-students/graduation-requirements.

Préparation aux études supérieures et à l'emploi

On conseille aux lycéens de remplir le plus possible leur emploi du temps avec des disciplines plus difficiles et rigoureuses, de tirer profit des cours de niveau supérieur, des cours en option et des possibilités de soutien supplémentaire si nécessaire. Les étudiants devraient être encouragés à travailler pour

obtenir les meilleures notes aux examens obligatoires de façon à prouver qu'ils sont prêts pour les études supérieures et le monde du travail. Il se peut que les élèves aient à suivre des cours supplémentaires de mathématiques et de sciences, en plus de ceux requis pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires s'ils souhaitent vraiment se préparer à la réussite de leurs études supérieures et en milieu professionnel. Parlez-en à un conseiller d'éducation du lycée pour en savoir plus.

Enseignement technique et professionnel

Les élèves entrant en lycée peuvent également choisir de suivre des cours d'**Enseignement technique et professionnel (Career and technical education, CTE)** où ils étudient les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) dans le cadre de carrières spécifiques. Les lycéens acquièrent des compétences sur le tas en travaillant aux côtés de professionnels de l'industrie. Parmi les domaines de formation, on peut citer entre autres : technologies de l'information, soins de santé, médias et design, bâtiment, ingénierie, transports, arts culinaires et hôtellerie, et commerce. Le nombre de crédits obligatoires pour les sessions CTE approuvées par l'État est différent selon le programme d'études, et il peut être demandé aux élèves d'accumuler en tout plus de 44 crédits.

➤ Pour en savoir plus sur les sessions CTE, consultez la page cte.nyc.

Planification de la transition des élèves titulaires d'IEP

La planification de la vie après le lycée est réellement importante, surtout pour les élèves titulaires d'un IEP. Les parents doivent contacter l'établissement scolaire que fréquente leur enfant afin de discuter du parcours nécessaire à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, des ressources pour la transition, ainsi que des opportunités qui conviendraient à leur enfant. En outre, les **Centres de transition et d'accès aux études supérieures** proposent aux parents d'autres solutions pour encadrer leur enfant afin que celui-ci obtienne son diplôme de fin d'études supérieures et planifie sa transition.

➤ Pour en savoir plus sur la planification de la transition des élèves titulaires d'IEP, consultez la page schools.nyc.gov/special-education.

Conditions requises pour l'obtention du Diplôme Regents avancé

Diplôme Regents Minimum requis		Matière	Diplôme Regents avancé Minimum requis	
Examens Regents de l'État de NY (note supérieure ou égale à 65)	Crédits scolaires		Examens Regents de l'État de New York (note supérieure ou égale à 65)	Crédits scolaires
1 examen ▸ Art de la langue anglaise (ELA, English Language Arts)	**8 crédits scolaires**	**Art de la langue anglaise (ELA, English Language Arts)**	Identiques à ceux du diplôme Regents	Identiques à ceux du diplôme Regents
1 examen ▸ Algèbre I ▸ Géométrie **OU** ▸ Algèbre II	**6 crédits scolaires** 2 crédits au moins en Mathématiques avancées (p. ex. Géométrie ou Algèbre II)	**Mathématiques**	**3 examens** ▸ Algèbre I ▸ Géométrie **ET** ▸ Algèbre II	Identiques à ceux du diplôme Regents
1 épreuve ▸ Histoire mondiale et Géographie **OU** ▸ Institutions et Histoire des États-Unis	**8 crédits scolaires** ▸ Histoire mondiale : 4 crédits scolaires ▸ Histoire des États-Unis : 2 crédits scolaires ▸ Économie : 1 crédit scolaire ▸ Institutions : 1 crédit scolaire	**Sciences sociales**	Identiques à ceux du diplôme Regents	Identiques à ceux du diplôme Regents
1 examen ▸ Environnement ▸ Chimie ▸ Sciences de la Terre **OU** ▸ Physique	**6 crédits scolaires** ▸ Sciences de la Vie : 2 crédits scolaires ▸ Sciences physiques : 2 crédits scolaires ▸ Sciences de la Vie ou Sciences physiques : 2 crédits scolaires	**Sciences**	**2 épreuves** ▸ Environnement **ET** ▸ Chimie ▸ Sciences de la Terre **OU** ▸ Physique	Identiques à ceux du diplôme Regents
Aucun	**2 crédits scolaires**	**Langues étrangères**	**1 examen** ▸ Langues étrangères (LOTE)*	**6 crédits scolaires**
Aucun	**4 crédits scolaires** Chaque année	**Éducation physique**	Identiques à ceux du diplôme Regents	Identiques à ceux du diplôme Regents
Aucun	**1 crédit scolaire**	**Santé**	Identiques à ceux du diplôme Regents	Identiques à ceux du diplôme Regents
Aucun	**2 crédits scolaires**	**Arts visuels, musique, danse ou théâtre**	Identiques à ceux du diplôme Regents	Identiques à ceux du diplôme Regents
1 examen ▸ Tout examen Regents **OU** évaluation approuvée par l'État au choix de l'élève	**7 crédits scolaires**	**Cours en option et autres conditions requises**	**1 examen** ▸ Tout examen Regents **OU** évaluation approuvée par l'État au choix de l'élève	**3 crédits scolaires**
5 EXAMENS	**44 CRÉDITS SCOLAIRES**	**TOTAL**	**9 EXAMENS**	**44 CRÉDITS SCOLAIRES**

Certains élèves, notamment les élèves en situation de handicaps, ont le droit de valider leur fin d'études secondaires en bénéficiant de certains aménagements. Renseignez-vous auprès de votre école sur ces aménagements.

* Les élèves n'ont besoin que de 2 crédits en langues étrangères (LOTE, Language Other Than English) s'ils souhaitent avoir droit à une mention Art ou CTE sur leur diplôme. Certains élèves rencontrant des difficultés pour apprendre une langue en raison d'un handicap peuvent accumuler des crédits dans d'autres matières à la place des LOTE.

Avoir un Diplôme Fait la différence

Ce graphique montre le rapport qui existe entre le niveau de scolarité et le salaire hebdomadaire moyen.
Les personnes qui font de plus longues études ont de plus grandes chances d'avoir un salaire moyen plus élevé à la moyenne.

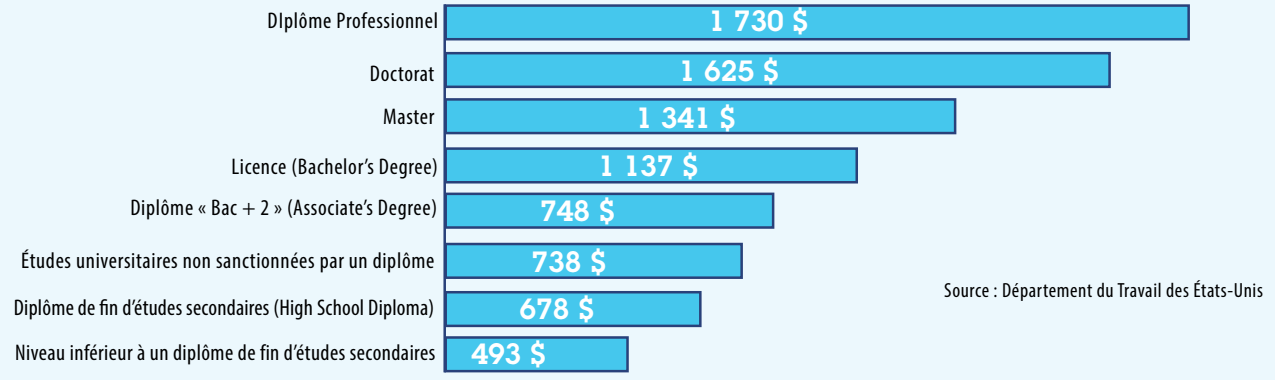

Source : Département du Travail des États-Unis

D'autres voies pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires : Il existe d'autres programmes pour aider les élèves qui ont passé la limite d'âge ou dont le nombre de crédits scolaires est insuffisant à obtenir un diplôme de niveau lycée et à se constituer un bagage qui les armera pour la vie après le lycée.

Établissements scolaires passerelles

Tous les établissements scolaires passerelles proposent une panoplie d'opportunités aux élèves n'ayant pas accumulé assez de crédits scolaires, afin d'obtenir les crédits et d'acquérir les compétences nécessaires qui leur permettront de faire des progrès vers la validation de leurs études au lycée et d'être prêts pour les études universitaires et le marché du travail. Peuvent y être scolarisés : les élèves, âgés de 16 à 21 ans, qui ont validé au moins une année complète de lycée. Tout comme pour les lycées, les formalités et critères d'admission peuvent varier. Dans ces lycées, les conditions à remplir pour l'obtention du diplôme sont identiques à celles des autres lycées, et les élèves doivent suivre les cours en journée complète.

Les Centres de Borough pour jeunes adultes (Young Adult Borough Centers)

Les Centres de Borough pour jeunes adultes (**Young Adult Borough Centers, YABC)** sont des programmes de cours du soir qui n'offrent pas de diplôme, dédiés aux lycéens dont le nombre de crédits est insuffisant, qui risquent d'arrêter l'école, ou qui ont de lourdes responsabilités les empêchant d'aller en classe pendant la journée. Y sont admissibles : les élèves de 17 à 21 ans qui ont fait quatre ans de lycée et ont accumulé au moins 17 crédits scolaires.

Alternatives au diplôme

Les élèves et autres habitants de la Ville qui ne sont pas sur la bonne voie pour obtenir leur diplôme de lycée peuvent également décrocher d'autres certificats ou attestations de compétences qui les aideront à multiplier leurs options de carrières professionnelles après le lycée :

Le programme Pathways to Graduation (P2G) - Les voies qui mènent au diplôme de fin d'études secondaires

Le programme Pathways to Graduation (**Pathways to Graduation, P2G)** - Les voies qui mènent au diplôme de fin d'études secondaires donnent l'opportunité aux élèves âgés de 17 à 21 ans de se préparer, ainsi que les outils qui leur permettront de réussir dans l'avenir en les aidant à obtenir un Diplôme d'Équivalence - Lycée. Le programme P2G est un programme gratuit et à plein temps proposé dans toute la ville.

➤ Pour en savoir plus, consultez la page p2g.nyc.

Les programmes de formation continue pour adultes

Les adultes de 21 ans ou plus peuvent s'inscrire à des modules pour acquérir des connaissances de base (Adult Basic Education), à des cours de préparation à l'Équivalence - Lycée (High School Equivalency) ou d'anglais pour non anglophones, ou à des formations techniques et professionnelles. Les centres sont répartis dans les cinq boroughs et l'on peut y suivre des cours en journée, le soir et en week-end.

➤ Pour en savoir plus, effectuez une recherche sur « Adult Education » (« Formation pour adultes ») sur le site schools.nyc.gov.

Attestations de compétences pour les élèves en situation de handicap

Nous encourageons les élèves en situation de handicap à opter pour le programme le plus rigoureux en vue de l'obtention d'un diplôme approprié. Ils ont la possibilité d'accumuler une attestation ou deux de compétence à la place (ou en plus) du diplôme Regents ou local : l'attestation de la compétence des **études sur les professions et l'évolution de carrière (Career Development and Occupational Studies, CDOS)** et des **Aptitudes et Réussite**.

Ces compétences reconnues en sortie de lycée ne sont pas des équivalents d'un diplôme de lycée. Les élèves auxquels on reconnaît l'une de ces compétences ont encore le droit de poursuivre leur scolarité jusqu'à la fin de l'année scolaire de leurs 21 ans, ou jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme de lycée (selon la première éventualité). Ces certificats ne peuvent être délivrés qu'après au moins 12 ans de scolarité (sans compter le Kindergarten). On ne peut décerner l'attestation de compétence Aptitudes et Réussite qu'aux élèves souffrant de handicaps cognitifs graves qui ont passé l'**Évaluation alternative de l'État de New York** (**New York State Alternate Assessment, NYSAA).**

La planification des études universitaires est essentielle pour tous nos élèves, et les familles qui commencent le plus tôt possible leur planification pour les études supérieures faciliteront énormément la tâche aux élèves une fois qu'ils seront prêts pour entamer cette étape suivante de leurs études. Il existe une myriade d'établissements et cursus d'enseignement supérieur. Les élèves et leurs parents ont intérêt à discuter régulièrement avec les conseillers d'éducation au lycée pour rester au courant des opportunités d'études supérieures ainsi que des formalités de demande d'inscription et d'admission dans les divers établissements universitaires.

Monter un curriculum vitæ

Que leur projet soit de suivre un cursus universitaire de deux ou quatre ans, de se lancer sur le marché du travail ou de se former à un métier, les lycéens doivent profiter de toutes les opportunités qui se présentent à eux pour étudier, participer à des activités parascolaires et travailler comme salariés pour se développer le meilleur bagage possible et pouvoir être autonomes une fois lauréats d'un diplôme de fin d'études secondaires.

Les cours

Il est conseillé aux élèves de faire tout leur possible pour suivre des cours plus difficiles. Les cours avancés peuvent aider les élèves à remplir les conditions requises pour obtenir un diplôme Regents avancé, et à mieux s'armer pour les études universitaires et le marché de l'emploi. Contactez votre conseiller d'éducation pour en savoir plus sur ces cours avancés :

Les **cours anticipés (Advanced Placement, AP)** sont des cours de niveau universitaire offerts dans des disciplines diverses comme les langues étrangères, l'expression artistique, l'anglais, l'histoire, l'étude des institutions, les mathématiques ou les sciences entre autres.

Les **cours de College Now et CUNY Early College** sont gratuits pour les lycéens et peuvent compter plus tard pour obtenir un diplôme de CUNY (Université de la Ville de New York). Ils sont parfois dispensés dans les locaux des lycées en début ou fin de journée scolaire.

Les cours du Baccalauréat International (IB) correspondent à un enseignement pré-universitaire offert soit par modules individuels, soit sous forme d'un curriculum complet. Parmi les matières enseignées, on peut citer entre autres : l'anglais, les langues, les sciences, les études sociales et l'informatique.

Les mentions spéciales apposées aux diplômes (Diploma Endorsements)

Les Diploma Endorsements sont des mentions, apposées aux diplômes, qui prouvent que l'élève s'est illustré en effectuant des tâches plus ardues, complexes ou spécialisées dans un domaine spécifique. Il est possible d'avoir les mentions suivantes : CTE endorsement (formation technique et professionnelle), **Biliteracy Seal** (maîtrise de la lecture et de l'écriture dans deux langues), **Honors designation** (classe d'excellence), **Mastery in Math** (mathématiques) et **Mastery in Science** (sciences).

Activités parascolaires

Les établissements d'enseignement supérieur et les employeurs préfèrent les élèves qui ont démontré un certain intérêt ou talent dans un domaine d'activité ou une discipline en particulier. L'appartenance à un club, la pratique d'un sport ou la participation à des activités périscolaires sont également idéales pour acquérir des connaissances et des compétences ailleurs qu'en classe. S'impliquer de la sorte aide à se faire des amis et à mûrir. Pour en savoir plus, les élèves doivent discuter avec les membres du personnel scolaire et visiter la page nyc.gov/dycd.

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreux établissements d'enseignement supérieur exigent des étudiants qu'ils obtiennent aux examens Regents des notes supérieures aux minima requis pour obtenir un diplôme. Les élèves qui n'obtiennent pas de meilleures notes risquent de se voir refuser l'admission ou de devoir suivre des cours de rattrapage à l'université.

Stages et emplois

Rechercher ou occuper un ou plusieurs emplois permet aux élèves de se construire un bagage de compétences professionnelles, d'affiner leur projet de carrière et de se faire un carnet d'adresses dans le monde de l'entreprise. Travailler en milieu professionnel les aide aussi à développer leur sens des responsabilités, leur maturité et leurs qualités relationnelles. Les mois d'été sont le moment idéal pour acquérir une expérience professionnelle et en tirer tous les bénéfices. De nombreux établissements scolaires proposent aussi des stages et des activités d'intérêt général durant l'année scolaire. Les élèves doivent parler aux conseillers scolaires pour en savoir plus.

Examens d'entrée en établissement d'enseignement supérieur

Les élèves auront à passer au moins l'un des examens requis, comme le **SAT (Scholastic Aptitude Test)** ou l'**ACT (American College Test)**, pour entrer à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur. Les établissements universitaires et d'enseignement supérieur se fondent souvent sur les notes obtenues à ces tests nationaux, identiques pour tous, pour juger du niveau qu'auront leurs futurs étudiants chez eux. Voyez quel test est requis dans chaque université et autre établissement d'enseignement supérieur. De plus, une fois pris dans un établissement d'enseignement supérieur, l'étudiant peut avoir à passer des tests de niveau qui détermineront son groupe (sa classe) et son emploi du temps.

PSAT

Le **PSAT (Preliminary SAT)** est un excellent entraînement au SAT. Les notes obtenues à ce test peuvent présager de celle qu'aura l'élève au SAT, voire lui ouvrir droit à une potentielle bourse d'études.

➤ Pour en savoir plus sur le PSAT, consultez la page collegeboard.org/student/testing/psat.

Le SAT

Passer le **SAT** consiste à répondre à un questionnaire à choix multiples et à rédiger un texte. L'examen est conçu pour mesurer le niveau de l'élève en lecture, en mathématiques et en expression écrite. En général, les élèves le passent à deux reprises : en 11e grade, puis en 12e grade. Le plus souvent, les établissements d'enseignement universitaire et supérieur prennent en compte les meilleures notes de l'élève. Des aménagements des conditions de passage des épreuves sont offerts si besoin est.

SAT dans le cadre du contrôle continu

Au printemps, les lycées de la Ville demandent aux élèves du 11e grade et le PSAT à ceux du 10e grade de passer le SAT gratuitement pendant la journée scolaire. Pour connaître la date du SAT organisé au printemps 2019, contactez un conseiller d'orientation.

➤ Renseignez-vous sur les moyens d'aider les élèves à préparer l'examen SAT en visitant la page khanacademy.org/test-prep/sat.

Épreuves spécialisées du SAT

Habituellement exigées par des établissements d'enseignement supérieur plus élitistes et d'un cursus de quatre ans, ces épreuves sont conçues pour mesurer les connaissances des élèves dans certaines disciplines spécifiques. Les élèves doivent passer les épreuves spécialisées du SAT Subject immédiatement après avoir fini le cours correspondant au lycée. Des dispenses de frais d'inscription et des aménagements des conditions de passage des épreuves sont offerts pour les candidats en situation de handicap, si besoin est.

➤ Pour en savoir plus sur les matières des épreuves du SAT, visitez la page sat.collegeboard.org.

L'ACT

Alternative au SAT, l'**ACT** comporte des épreuves d'anglais, de mathématiques, de lecture et de sciences. L'épreuve de composition écrite est facultative. Il s'agit d'une épreuve qui vient compléter celle d'anglais. Les établissements d'enseignement universitaire et supérieur plus élitistes exigent généralement que leurs futurs étudiants l'aient passée. Les élèves doivent vérifier les examens requis par les universités auxquelles ils pourraient demander l'admission. Des dispenses de frais d'inscription et des aménagements des conditions de passage des épreuves sont offerts pour les candidats en situation de handicap, si besoin est.

➤ Pour en savoir plus sur l'ACT, consultez la page act.org.

Demande d'admission en établissement d'enseignement universitaire et supérieur

Monter un dossier de candidature pour être pris(e) dans un établissement universitaire ou un centre de formation professionnelle, passer toutes les épreuves de sélection et faire toutes les démarches requises à l'entrée peut prendre beaucoup de temps.

Les élèves doivent travailler avec un conseiller d'éducation, un conseiller d'orientation ou un professeur pour monter une stratégie de recherche, un plan de préparation pour suivre les procédures et faire les démarches nécessaires pour déposer les dossiers de candidature dans les délais impartis. Il est souvent demandé aux élèves de préparer des dissertations ou de présenter des textes qu'ils ont rédigés, ainsi que leurs relevés de notes de lycée, les notes de leur examen d'admission à l'université et des lettres de recommandation de leurs professeurs, afin de les joindre au formulaire de demande d'admission en établissement d'enseignement supérieur.

➤ Pour voir un modèle d'échéancier de dépôt des demandes d'admission à l'université, consultez la page bigfuture.collegeboard.org/get-in/applying-101/timeline-12-grade.

Économiser pour l'université

Il n'est jamais trop tôt pour mettre de côté de quoi payer les études universitaires de votre enfant. Le **programme 529 College Savings** de l'État de New York offre aux familles, qui mettent de l'argent de côté pour financer les études universitaires de leurs enfants, la possibilité de bénéficier d'importantes déductions d'impôts. Tout proche ou ami d'un futur étudiant peut ouvrir un compte épargne qui contribuera au paiement des études de ce dernier à l'université. Visitez le site nysaves.org pour en savoir plus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il n'est jamais trop tôt pour mettre de côté de quoi payer les études universitaires de votre enfant.

Demandez des aides financières

Les **aides financières**, qui contribuent au paiement des études universitaires, peuvent prendre la forme d'allocations, de bourses, prêts et de dispositifs facilitant l'occupation d'un emploi parallèlement à la poursuite d'études. Elles peuvent diminuer drastiquement les frais qu'encourent les étudiants pour leurs études supérieures, en permettant à la plupart d'entre eux de fréquenter l'université.

Pour avoir droit à de nombreux types d'aides financières aux études universitaires, il faut que les futurs étudiants et leur famille fassent une **demande dite FAFSA (Free Application for Federal Student Aid)**, la démarche est gratuite et concerne un dispositif fédéral centralisé. Le formulaire FAFSA demande aux élèves/étudiants et

Ressources sur les études universitaires et LES Carrières Professionnelles

- **Guide de la planification des études supérieures** : www1.nyc.gov/assets/dhs/downloads/pdf/cpp/DOE-College-Handbook.pdf
- **College/Career Readiness for ELLs and Their Families** : schools.nyc.gov/ells/college-readiness-for-ells
- **New York State Higher Education Services Corporation** : hesc.ny.gov
- **Career Zone** : careerzone.ny.gov
- **Big Future by the College Board** : bigfuture.collegeboard.org/college-search
- **Liste des démarches à entreprendre pour se préparer aux études et à leur financement** : https://studentaid.ed.gov/sa/sites/default/files/college-prep-checklist.pdf
- **Centres de transition et d'accès aux études supérieures :** schools.nyc.gov/specialeducation

à leurs parents de répondre à une série de questions élémentaires sur les revenus du ménage. Les familles doivent en envoyer un exemplaire dûment rempli pour chaque année d'études dans une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur, et déclarer tout revenu annuel, qui en découlerait, au Trésor public.

Ce formulaire sera disponible en ligne dès le 1er octobre sur le site FAFSA.ed.gov. Ainsi, les familles peuvent y inscrire les données de leur déclaration d'impôts la plus récente (2017).

Adressez-vous au conseiller d'éducation, aux professeurs ou à un responsable administratif de votre lycée si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire FAFSA, ou rendez-vous sur understandingfafsa.org où vous trouverez un guide et des instructions détaillées disponibles en 10 langues.

Types d'aides financières

Remplir le formulaire FAFSA peut ouvrir droit à plusieurs types d'aides financières :

Les Aides-subventions sont versées par les administrations fédérales et de l'État, ainsi que par les universités et établissements d'enseignement supérieur. Elles sont attribuées en fonction des besoins des élèves et de leur famille et n'ont pas à être remboursées.

➤ Pour en savoir plus sur la transition du lycée à l'université, consultez la page schools.nyc.gov/school-life/learning/college-and-career-planning.

Programme d'aide de l'État de New York au paiement des frais d'études (TAP) : il s'agit d'une allocation attribuée dans certains établissements d'enseignement supérieur et universités de l'État. Seul les élèves habitant la Ville de New York ont droit au TAP. Renseignez-vous sur les conditions d'éligibilité, les modalités de demande et consultez les réponses de la Foire aux Questions (FAQ) sur le sujet, sur la page : hesc.ny.gov/pay-for-college/apply-for-financial-aid/nys-tap.

Les bourses d'études sont généralement décernées aux élèves pour leurs résultats scolaires, prouesses sportives, engagements bénévoles, centres d'intérêt, origines ethniques ou religion. Vérifiez quels sont les critères d'attribution spécifiques dans chaque université et établissement d'enseignement supérieur. Les bourses ne sont pas remboursées.

Le nouveau programme de bourse d'études de l'État de New York (Excelsior Scholarship) donne la possibilité aux New-Yorkais dont les revenus ne dépassent pas 125 000 $ par an de suivre des études de deux et quatre ans gratuitement dans tous les établissements d'enseignement supérieur des universités SUNY et CUNY.

➤ Pour en savoir plus, consultez la page ny.gov/programs/tuition-free-degree-program-excelsior-scholarship.

Les Dispositifs facilitant l'occupation d'un emploi parallèlement à la poursuite d'études aident les étudiants à travailler à temps partiel sur le campus ou au service des populations locales afin de gagner suffisamment d'argent pour payer leurs études universitaires.

Les prêts sont des sommes destinées à payer l'université ou l'établissement d'enseignement supérieur, que les étudiants et leur famille auront à rembourser. L'État fédéral propose des prêts étudiants à faibles taux d'intérêt à ceux qui en ont besoin.

Comprendre le prix des études supérieures

La crainte de ne pas pouvoir les financer ne doit pas empêcher les familles et élèves d'étudier les possibilités d'études supérieures ; il importe toutefois de savoir combien coûte la vie d'étudiant. Quand on décide d'aller à l'université, ce sont les frais de scolarité (tuition) et d'inscription aux cours qui représentent la plus grosse part des dépenses. Il existe quatre autres catégories de dépenses liées à la fréquentation elle-même du campus universitaire :

- Hébergement et restauration (logement et repas)
- Livres et fournitures
- Dépenses personnelles
- Frais de transport

➤ Visitez la page collegecost.ed.gov/scorecard pour estimer les frais d'études dans une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur particulier.

Frais annuels d'un étudiant qui poursuit un cursus universitaire de quatre ans et vit chez lui*			
Université ou autre établissement d'enseignement supérieur	**CUNY**	**SUNY**	**Établissement d'enseignement supérieur privé de la région de la Ville de New York**
Frais de scolarité	7 005 $	8 310 $	39 460 $
Frais d'hébergement et de restauration (logement, repas, frais de parking, factures d'énergie, eau, téléphone, etc.)	5 502 $	3 860 $	3 300 $
Livres et fournitures	1 364 $	1 340 $	1 100 $
Déplacements et voyages	1 088 $	1 900 $	1 000 $
Dépenses personnelles	1 788 $	1 630 $	1 100 $
COÛT TOTAL DES ÉTUDES	**16 747 $**	**17 040 $**	**45 960 $**

** D'après les montants valables au trimestre d'automne 2017*

Ressources sur les aides financières

- **Site Internet pour le dispositif FAFSA du programme d'aide fédérale au financement des études du ministère de l'Éducation nationale** : fafsa.ed.gov
- **Site Internet du programme d'aide fédérale au financement des études du ministère de l'Éducation nationale pour les étudiants et leurs familles** : studentaid.ed.gov
- **Aide financière pour les étudiants sans papiers** : thedream.us/resources/education
- **Aide financières destinées aux étudiants sans papiers** : iacac.org/undocumented/money
- **Comprendre le dispositif FAFSA : Manuel à l'usage des lycéens** : understandingfafsa.org
- **Guide du Ministère de l'Éducation nationale sur le coût et le financement des études universitaires** : collegecost.ed.gov
- **Site Internet dédié aux aides financières du Département de l'Éducation de NYC** : schools.nyc.gov/FinancialAid
- **Calculateur des mensualités des prêts étudiants** : finaid.org/calculators/loanpayments.phtml
- **La demande FAFSA en sept étapes simples** : finaid.ucsb.edu/fafsasimplification
- **S'informer sur les manifestations et autres évènements locaux sur l'aide financière** : startheregetthere.org ; collegegoalny.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les élèves qui ont dûment rempli et envoyé le formulaire FAFSA ont deux fois plus de chances de s'inscrire à l'université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

Source : Suivi par le DOE du Projet pilote d'envoi du FAFSA

L'acquisition de savoirs et compétences en dehors de la salle de classe peut avoir un impact réel. Il existe toute une panoplie de ressources et d'opportunités pour aider les parents à donner à leurs enfants une solide instruction en dehors de l'enceinte de l'école.

Participez à des activités sportives

La **Ligue sportive des établissements publics (Public Schools Athletic League, PSAL)** propose aux élèves des programmes sportifs organisés. Elle coordonne des compétitions entre établissements scolaires, ouvertes à tous les lycées, dans 25 sports entre établissements. Visitez le site psal.org pour en savoir plus.

Enrichir ses connaissances à domicile

Les sites Web suivants contiennent des informations et des ressources précieuses dont les élèves et leurs parents peuvent se servir à la maison pour compléter l'instruction reçue à l'école :

- **Guide national de la réussite des élèves pour les parents des Associations de Parents et d'Enseignants (National PTA's Parents' Guide to Student Success) :** pta.org/4446.htm
- **Ressources sur la relation parents-enfants du ministère de l'Éducation nationale :** ed.gov/parents/landing.jhtml
- **Le site Web de lecture de la Bibliothèque du Congrès :** read.gov
- **La page Web « Ask Dr. Math » du Forum des maths :** mathforum.org/dr.math
- **National Geographic Kids :** kids.nationalgeographic.com
- **Centre d'éducation scientifique du Smithsonian :** ssec.si.edu
- **PBS Parents :** pbs.org/parents
- **Site Sesame Street pour les parents :** sesamestreet.org/parents

New York en guise de salle de classe

Chaque année, des millions de gens venant de tous les coins du globe visitent la ville pour savourer dans ses cinq boroughs certaines des attractions naturelles, architecturales, historiques et culturelles les plus exceptionnelles du monde.

Profitez de tous les avantages qu'offre New York en allant voir les bibliothèques, parcs, musées, zoos, théâtres et monuments historiques.

Découvrez les attractions et lieux les plus populaires, ainsi que les manifestations et activités en visitant les sites suivants :

- **La page « Learn » (« S'instruire ») de la bibliothèque publique de New York :** nypl.org/learn
- **Département des Parcs et loisirs de NYC :** nycgovparks.org
- **Bibliothèque publique du Queens :** queenslibrary.org
- **Bibliothèque publique de Brooklyn :** bklynlibrary.org
- **Musée historique pour enfants de New-York Historical Society :** nyhistory.org/childrens-museum
- **Musée américain d'histoire naturelle :** amnh.org
- **Zoo du Bronx :** bronxzoo.com

Les heures d'ouverture, ainsi que les activités et les attractions changent régulièrement. Ces sites doivent être consultés régulièrement.

Demandez une carte d'identité de la ville de New York (IDNYC)

L'IDNYC est la carte d'identité gratuite délivrée par la municipalité de la ville à tous les résidents de NYC âgés de 14 ans ou plus. La carte IDNYC est largement acceptée pour vérification d'identité et d'adresse par les agences de la ville, notamment le DOE et les services de police de New York (NYPD). La présentation de cette carte permet d'obtenir une réduction sur les tickets de cinéma, de spectacles et de manifestations sportives. Elle garantit également une année d'abonnement gratuit à 40 institutions culturelles, notamment le Metropolitan Museum of Art, le musée américain d'histoire naturelle, le zoo du Bronx et plus encore. Les cartes IDNYC permettent également aux résidents l'accès à toutes les bibliothèques publiques de la ville.

➤ Pour en savoir plus, visitez le site nyc.gov/idnyc.

NYC Reads 365

La lecture est une compétence essentielle dans la vie. Plus on lit, plus on acquiert des connaissances et plus on exerce son cerveau.

NYC Reads 365 est une initiative du DOE qui met au défi les New-Yorkais de tout âge à lire chaque jour. Grâce à nos listes d'ouvrages adaptés à tous les âges, les parents peuvent encourager les enfants à lire pour le plaisir, l'acquisition des savoirs, le divertissement, l'exploration et l'inspiration.

➤ Vous trouverez davantage d'informations sur l'initiative NYC Reads 365, notamment voir la liste d'ouvrages à lire et les conseils pratiques pour les parents en visitant la page : schools.nyc.gov/nycreads365.

Connaître vos droits. Les législations fédérales et de l'État vous octroient certains droits en tant que parent ou tuteur d'un ou de plusieurs élèves. Parmi eux, on peut citer le droit :

- d'être informé(e/s) des réunions publiques, audiences du Chancelier, assemblées représentatives de la Ville (comme la Commission sur la Politique d'Éducation), superintendants de district, conseils communautaires pour l'éducation et des établissements scolaires, et d'y assister ;
- de faire appel d'une décision prise par l'établissement scolaire ou de porter plainte auprès du DOE et/ou d'autres agences fédérales ou de l'État au sujet d'affaires impactant l'éducation de votre enfant ;
- d'accéder aux informations sur les programmes permettant à votre enfant de demander son admission, si son cas l'exige, dans des établissements situés en dehors de son secteur scolaire de résidence.

➤ Pour en savoir plus sur la Déclaration des Droits des parents (Parents' Bill of Rights) ou savoir comment déposer une plainte, visitez la page schools.nyc.gov/parentrights ou composez le 311.

Déclaration de droit de vote de l'élève

Dans l'État de New York, les citoyens ont le droit de voter dès l'âge de 18 ans. Le DOE encourage les élèves à exercer leur droit de vote. Les bulletins de vote sont disponibles au secrétariat de tous les lycées. Les établissements scolaires ont l'obligation de rappeler aux élèves qui auront 18 ans lors des prochaines élections qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales. On donne également des bulletins de vote aux élèves de terminale.

➤ Pour vous inscrire pour voter ou vérifier votre inscription sur les listes électorales, consultez la page vote.nyc.ny.us/html/voters/register.

Règles fédérales de protection de la vie privée

La **Loi sur la protection de la vie privée et le droit à l'éducation des familles (Family Educational Rights and Privacy Act, FERPA)** donne aux parents et aux élèves de plus de 18 ans certains droits par rapport au dossier scolaire de leur enfant et au leur (s'ils sont élèves). La **Déclaration des droits des parents (Parents' Bill of Rights)**, la **Déclaration des droits des parents à la protection de la sécurité et de la confidentialité des données (Parents' Bill of Rights for Data Privacy and Security)** et la **Disposition réglementaire A-820 du Chancelier** donnent des informations supplémentaires que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : schools.nyc.gov.

Vous avez notamment le droit :

- d'examiner et de revoir les pièces du dossier scolaire de votre enfant dans les 45 jours suivant la réception par le DOE de votre demande pour le faire ;

  - ✓ de faire une demande écrite dans laquelle vous identifiez le(s) dossier(s) que vous souhaitez voir ; L'établissement scolaire de votre enfant vous informera du moment et du lieu où vous pourrez consulter les documents.

- de demander à ce que des données ou parties du dossier scolaire de votre enfant soient modifiées dès lors que vous les estimez incorrectes, trompeuses ou que leur présence enfreint les clauses obligatoires de protection de sa vie privée conformément à la Loi FERPA ;
  - ✓ de faire vos demandes de changement de pièces du dossier par écrit, en précisant le contenu que vous désirez modifier et vos motifs pour le faire. Si le DOE décide de ne pas faire les modifications du dossier sollicitées, vous serez informé(e/s) de la décision et avisé(e/s) de votre droit à une audience et de certaines formalités qu'une telle procédure implique.

- D'interdire la divulgation des données personnelles du dossier scolaire de votre enfant qui permettrait de l'identifier sans demander au préalable votre consentement écrit, excepté dans certains cas précisés par la Loi FERPA qui, alors, permet leur divulgation sans autorisation. Les cas permettant la divulgation sans autorisation :
  - ✓ Divulgation à un responsable de l'équipe de direction de l'école qui a besoin d'examiner un dossier scolaire pour s'acquitter de ses responsabilités professionnelle.
  - ✓ Lorsqu'une ou plusieurs pièces du dossier scolaire d'un élève sont demandées par des responsables d'un autre district scolaire dans lequel l'enfant souhaite s'inscrire ou envisage de le faire, ou dans lequel il/elle est déjà inscrit(e), et que la communication de données s'impose pour son inscription ou transfert.

✓D'autres cas qui dépendent de certaines conditions et restrictions comprennent la divulgation (1) à des représentants autorisés de certaines entités gouvernementales (dont notamment, le ministère de l'Éducation, le Département de l'Éducation et le Département de l'Éducation de l'État de NY) dans le cadre des procédures d'audits ou d'évaluations, d'activités de vérification de conformité ou d'application des règles liées à des exigences des lois fédérales sur les programmes d'éducation ; (2) en rapport avec l'aide financière pour laquelle votre enfant a fait une demande ou qu'il a reçue ; (3) aux organisations qui mènent des études pour ou au nom du DOE ; (4) aux organisations accréditées dans le cadre de l'exécution des fonctions pour lesquelles elles sont accréditées ; (5) à vous, si votre enfant a 18 ans ou plus et bénéficie encore du statut de dépendant aux fins d'imposition fédérale sur les revenus ; (6) pour se conformer à une ordonnance judiciaire ou à une ordonnance légalement délivrée ; (7) aux responsables officiels en rapport à des situations d'urgences médicales ou liées à la sécurité ; (8) des informations que le DOE a classées comme étant des informations d'annuaire « directory information », à condition qu'on vous ait d'abord donné une chance pour vous opposer à la divulgation, et uniquement dans des circonstances limitées et/ou à des parties restreintes ; (9) aux représentants des agences de bien-être de l'enfance autorisés à accéder au dossier de planification du cas de votre enfant aux fins de placement en famille d'accueil, et (10) aux représentants autorisés des services du ministère de l'Alimentation et de la Nutrition (U.S. Food and Nutrition Service) en rapport avec les repas scolaires gratuits ou à prix réduit.

*** Parmi ces responsables scolaires on peut citer :** les employés du DOE (comme les administrateurs, responsables hiérarchiques, enseignants, autres instructeurs ou personnel d'appui) ; et les personnes engagées par le Département de l'Éducation (DOE) pour fournir des prestations ou remplir des fonctions qui auraient pu être confiées à des employés en interne. Il peut s'agir des (a) sous-traitants, (b) mandataires, (c) consultants, (d) employés d'autres agences gouvernementales prestataires de services associés aux fonctions liées aux services du DOE, (e) parents, élèves ou autres personnes faisant du travail de bénévolat et aidant un autre responsable scolaire dans ses fonctions. Ces personnes qui, pour utiliser et mettre à jour les données personnelles d'un dossier scolaire susceptibles d'identifier un élève, sont sous contrôle direct du DOE. Ce contrôle direct est assuré de plusieurs manières, notamment, entre autres, par un accord écrit.

- De porter plainte, auprès du ministère de l'Éducation nationale (U.S. USDOE), si vous estimez que le Département de l'Éducation de la Ville de New York n'a pas respecté les règles qu'impose la loi FERPA. Les plaintes peuvent être déposées au bureau chargé de la Loi FERPA :

  Family Policy Compliance Office
  U.S. Department of Education
  400 Maryland Avenue
  SW Washington, DC 20202-8520

- Interdire la vente ou la divulgation des informations personnelles identifiant personnellement votre enfant à des fins commerciales.

- Avoir en place des mesures de protection des données personnelles pouvant identifier votre enfant lorsque ces données sont conservées ou transférées. Ces dispositifs de protection doivent être conformes aux normes standards et aux bonnes pratiques en vigueur. Des exemples de ces dispositifs de protection sont notamment le cryptage, les pare-feu et la protection par les mots de passe.

- Porter plainte pour toute atteinte aux données personnelles de votre enfant et de voir votre plainte réglée.

Les plaintes auprès du SED doivent être adressées par écrit au responsable chargé de la confidentialité : CPO@mail.nysed.gov ou par écrit à l'adresse suivante :

Chief Privacy Officer
New York State Education Department
89 Washington Avenue
Albany, NY 12234

- Les plaintes auprès du NYC DOE doivent être adressées par e-mail à l'adresse : data-security@schools.nyc.gov ou par écrit à l'adresse suivante :

  Office of the Chief Information Officer
  Division of Instructional and Information Technology
  New York City Department of Education
  335 Adams Street
  Brooklyn, NY 11201

- obtenir une liste complète de tous les types de données sur les élèves que le Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED, New York State Education Department) collecte et qui est accessible depuis la page www.p12.nysed.gov/irs/sirs/documentation/NYSEDstudentData.xlsx.

Vous pouvez également demander par écrit un exemplaire de cette liste en écrivant à l'adresse suivante :

Office of Information & Reporting Services
New York State Education Department
Room 863 EBA
89 Washington Avenue
Albany, NY 12234

N° ..... Page

3-K 2, 5, 23
3-K pour tous 2, 5

A

Accessibilité 15
Accès aux études supérieures 4, 27
Accès pour tous aux études supérieures 4
ACT 31–32
Activités parascolaires 14, 27, 30
Agents de sécurité 10
Aide financière pour les études supérieures 1, 14, 32–34, 38
Algèbre 25–26, 28
Algèbre pour tous 3
Alphabétisation universelle 3
Alternatives au diplôme 29
Aménagements pour raisons médicales 15
Anglais nouvelle langue (ENL) 17
Annuaire des collèges 6
Annuaire des Kindergarten 6
Annuaire des lycées 7, 25
Annuaire des Pré-K 5
Annuaire des écoles à charte 8
Annulation des cours I
Apprenants de la langue anglaise (ELL) 17, 32
Assiduité aux cours 13
Assiduité des élèves aux cours 4, 7, 13–14
Associations des parents(PA)/Associations parents-enseignants (PTA) 10, 12

B

Baccalauréat international 30
Bourses d'études (Université) 31–33
Bourses d'études Excelsior (État de NY) 33
Bureau de l'égalité des chances (OEO) 22
Bureau des enquêtes spéciales (OSI) 22

C

Calendrier II
Cartes de bibliothèque ..... 36, IV
Centre de santé de l'école (SBHC) 15
Centres de Borough pour Jeunes Adultes (Young Adult Borough Centers ou YABC) 29
Centres de transition et d'accès aux études supérieures 27, 32
Centres d'accueil pour les familles 5, 22
Certificats d'aptitude non diplômants 29
Chancelier 1–2
Classes/examen d'entrée aux programmes pour élèves doués et talentueux (G&T) 6
Code de discipline des élèves 21
College Now (cours pour se préparer à l'université) 30
Collège 4–8, 15, 25
Comité pour l'éducation spécialisée en pré-school 16
Comités pour l'éducation spécialisée 16
Commission sur la Politique d'Éducation (PEP) 2
Conditions pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires (lycée) 28
Conseil communautaire pour l'éducation/Conseil de la Ville pour l'éducation (CEC/CCEC) 1, 12
Conseillers scolaires 3, 7, 9–10 14, 30–34
Conseils de la Ville pour l'éducation 1, 12
Coordinateurs de soutien familial 10
Coordinateurs des parents 9, 11
Coordonnées à utiliser en cas d'urgence 13
Cours AP de placement universitaire 3, 30
Cours d'informatique pour tous 3
Coût des études supérieures 34
Critères de passage en classe supérieure 12, 19, 26
Cyber-harcèlement 22

D

Déclaration des Droits et Devoirs des Parents 37
Demande gratuite d'aide fédérale aux étudiants (FAFSA) 32–34
Demandes de relevés de notes I
Département de la jeunesse et du développement de la vie locale (DYCD) 14, 30
Diplôme de Regents 27–28, 30
Diplôme de Regents avancé 27–28, 30
Diplôme local 27, 29
Directives relatives à l'usage des médias sociaux 21–22
Discrimination 21–22
Dispositifs facilitant l'emploi des étudiants parallèlement à leurs études 33

E

Enrichir ses savoirs en dehors du cadre scolaire 11, 35
Enseignement technique et professionnel 26, 28–29
Écoles communautaires 4
Écoles passerelles 29
Écoles primaires 3, 5–6, 23
Écoles à charte 8
Éducation bilingue passerelle 17
Éducation physique 23, 26, 28
Éducation spécialisée 10, 15–16
Élèves sans abri en logement précaire 19
Épreuves des matières du SAT 31
Établissements scolaires de réhabilitation/Établissements scolaires « Rise » 4
Études pré-universitaires de CUNY Early College 30
Été dans la Ville (École pendant l'été) 19
Examen, de l'État de New York pour l'identification des Apprenants de la Langue anglaise (NYSITELL) 17
Examen de Mathématiques (de l'État) 2, 7, 24
Examen d'entrée en lycée spécialisé (SHSAT) 7–8
Examen ELA (de l'État) 7, 24
Examen SAT en journée de classe 31
Examens médicaux 15
Excellence et Équité pour tous 1–2
Exigences en classe de 7e et 8e grade 26

F

Formation continue pour adultes 4, 29
Formulaire de demande d'admission aux établissements d'enseignement supérieur 30, 32

G

Guides et Aperçus de la qualité des écoles 1

H

Harcèlement 21–22

I

IDNYC 36
Inscription (Admissions NYC) 3, 5–8, 25

K

Khan Academy pour la préparation aux examens 31
Kindergarten 2, 6, 15, 23

L

Les Groupes de pilotage des établissements scolaires (School Leadership Teams - SLT) 10, 12
Le sommeil 14
Les voies qui mènent au diplôme de fin d'études secondaires (P2G) 29
Ligue sportive des écoles publiques (PSAL) 35
L'infirmier scolaire 10, 20
Liste d'ouvrages à lire 11, 36
Logiciel gratuit 13
Loi sur la Confidentialité et les droits des familles à l'éducation (FERPA) 37–38
Lycée 7, 25–31

M

Mentions spéciales apposées aux diplômes 30
Mentor unique (Single Shepherd) 3
MetroCards 18–19

O

Outil de recherche d'école 6
Outil de recherche Pre-K Finder 5

P

Plan de Sécurité scolaire 21
Plans d'éducation personnalisés (IEPs) 12, 16, 19, 27
Politique sur l'utilisation des portables 21
Postes de leadership pour les parents 10, 12
Pré-Kindergarten 2, 5, 15, 23
Pré-K pour tous 2
Prise en charge du transport 18–19
Procédure d'orientation en éducation spécialisée 7–8
Programme d'épargne 529 pour les études supérieures 32
Programme estival de restauration 20
Programmes (SBMHP) 15
Programmes après les heures normales de cours 14, 30
Programmes double-langue (DL) 17

Q

Questionnaire d'identification de la langue parlée à la maison (HLIS) 17

R

Régime alimentaire 20
Rencontres enseignants-parents ..... II, 11
Repas scolaires 20
Respect pour tous 21–22

S

Salons des lycées 7
Santé mentale dans l'enceinte des établissements scolaires 15
School Finder 7
SchoolFood 20
Services de bus scolaire jaune 18–19
Services de traduction et d'interprétation 18
Services en langue des signes 18
Signaler des faits de maltraitance d'enfant(s) I
Statut d'immigré 19, 22
Subventions (Université) 32–33
Superintendants 10, 37

T

Test d'évaluation des aptitudes scolaires (SAT) 31
Test d'évaluation préliminaire des aptitudes scolaires (PSAT) 31
The Morning Bell ..... I, 1
Transferts pour raison de sécurité 22
Transition vers les études supérieures 27, 33
Transport demi-tarif 18–19
Transport plein tarif 18–19

V

Vaccinations obligatoires 15

New York Public Library

Queens Library
Enrich your life®

Bklyn Public Library

Sur l'ensemble de la Ville de New York, on dénombre plus de 200 bibliothèques publiques. Les cartes de bibliothèque gratuites vous permettent d'emprunter livres, DVD, CD et autres supports. Les bibliothèques de quartier organisent aussi des activités, des lectures d'albums pour enfants ou de poésie, aux festivals de films en passant par des cours d'informatique pour adultes.

Instructions :

Pour vous procurer une carte de bibliothèque, veuillez remplir ce formulaire, puis l'apporter à la bibliothèque publique de votre quartier avec une pièce d'identité parmi celles jugées recevables. Les adultes peuvent présenter un permis de conduire de l'État de New York en cours de validité, ou un permis d'apprenti-conducteur (learner's permit) ou une autre pièce d'identité avec photo. Les adolescents (de 13 à 17 ans) peuvent fournir une attestation de travail ou une carte d'identité scolaire correspondant à leur situation actuelle. Les enfants (de moins de 13 ans) doivent avoir fait signer leur formulaire de demande de carte par leur mère, père ou tuteur légal. Les parents/tuteurs seront responsables des livres et autres supports empruntés par leur(s) enfant(s). Visitez le site Internet de la bibliothèque de votre *borough* pour y trouver l'adresse de celle de votre quartier et la liste exhaustive des pièces d'identité recevables. Pour celles du Bronx, de Manhattan, et de Staten Island, allez à **nypl.org**; pour celles de Brooklyn, allez à **brooklynpubliclibrary.org**; pour celles de Queens, allez à **queenslibrary.org**. Les adultes et adolescents peuvent aussi faire leur demande de carte en ligne.

1. Cochez une seule réponse :

☐ Enfant (12 ans au plus) ☐ Adolescent (13 à 17 ans) ☐ Adulte (18 ans au moins)

2. Renseignements sur l'élève/titulaire de la carte de bibliothèque :

Nom _____ Prénom _____ Initiale/Autre prénom _____

Date de naissance (Mois/Jour/Année) _____ ☐ Garçon ☐ Fille

Adresse de la rue _____ # Apt. _____

Borough ou Ville _____ État _____ Code postal _____

Tél. domicile _____ Adresse E-mail _____

L'utilisation des données du profil personnel des usagers de la bibliothèque est soumise aux règles et principes de protection de la vie privée en vigueur dans les trois réseaux de bibliothèques (mis en ligne à **nypl.org**, **queenslibrary.org**, et à **brooklynpubliclibrary.org**).

3. Mère/Père/Tuteur (à renseigner pour les élèves de moins de 13 ans) :

Nom _____ Prénom _____ Initiale/Autre prénom _____

Adresse E-Mail _____ Téléphone _____ Code PIN _____

Cochez A ou B :

☐ A. Mon enfant est autorisé(e) à emprunter des livres, multimédias et autres imprimés, pour enfants et pour adultes

☐ B. Mon enfant n'est autorisé(e) à emprunter que des livres, multimédias et autres imprimés, pour enfants

Les parents/tuteurs sont responsables des livres et supports empruntés avec la carte de leur enfant.

Signature du parent/tuteur _____ Date _____

This Section is for Staff Use Only / Cette partie est réservée à l'usage de l'administration

Photo ID # _____ Address Verification Proof Log _____

☐ NEW ☐ LOST/REPL ☐ TRANSFER ☐ PTYPE Exp. Date _____ Complete: (Staff Initials) _____

Téléchargez ce guide à **schools.nyc.gov/achievenyc**.

En savoir plus

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York diffuse d'autres informations qui pourront vous éclairer sur la scolarité de votre enfant et sur la manière dont vous pouvez l'aider à enrichir ses connaissances et compétences dans son cadre scolaire et chez vous. Pour de plus amples informations, visitez **schools.nyc.gov**.

Vous pouvez aussi contacter le coordinateur des parents (parent coordinator) de l'école de votre enfant, ou composer le **311**.

NYC Department of Education

Bill de Blasio
Mayor

Richard A. Carranza
Chancellor

Le NYCDOE a pour politique de ne pas faire de discrimination basée sur la race, la couleur de peau, la religion, le pays d'origine, le statut d'immigré/citoyen, l'âge, le handicap, le statut matrimonial, le sexe, l'orientation/identification/expression sexuelle, dans ses activités et programmes éducatifs, et de garantir un environnement libre de tout harcèlement sexuel, comme l'exige la loi.